

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4322 du Vendredi 20 Février 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.frSecus aut

DIOCESE DE NKAYI

Mgr François Halyday Mbouanguï, ordonné évêque coadjuteur



Mgr François Halyday Mbouanguï assis sur sa cathédre (P.8)

PRESIDENTIELLE 2026

Sept candidats en lice, un désistement et trois forfaits

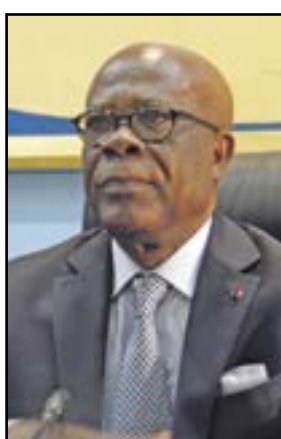
La liste finale des candidats retenus sera publiée par la Cour constitutionnelle. La campagne électorale débutera le 28 février et s'achèvera le 13 mars à minuit sur tout le territoire national.

(P.3)

DISPARITION

L'ancien ministre et ancien président du CSLC, Philippe Mvouo, vient lui aussi de nous quitter...

Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.



UNION AFRICAINE

Evariste Ndayishimiye prend les rênes de l'institution

(P.7)

NECROLOGIE

Firmin Ayessa s'en est allé!

Ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, député de Makoua (département de la Cuvette) depuis 2002, est décédé le 17 février 2026, à Istanbul, en Turquie, où se trouvait pour des soins de santé, il avait 74 ans.

Né le 2 novembre 1951 à Ondza, dans le département de la Cuvette, Firmin Ayessa était membre du Parti congolais du travail (PCT) depuis 1984. Journaliste de formation, il a occupé successivement plusieurs fonctions au sein de l'administration publique et de l'Etat, notamment directeur des programmes de Radio-Congo (1978 à 1980), directeur général de la Radio-télévision congolaise (1984-1989), directeur général de l'Agence congolaise d'information (1989-1991), conseiller en communication à l'ambassade du Congo en France (1980 à 1984), directeur de cabinet du ministre de l'Information, des postes et télécommunications (1984 à 1993), conseiller en communication du Président de la République (1991 à 1992).

En 1997, il est nommé ministre chargé de l'organisation du forum et des relations avec le Parlement de transition, puis directeur de cabinet civil du Président de la République (1999- 2002); directeur adjoint du cabinet du Président de la République chargé de la communication (2002 à 2007), ministre d'Etat, directeur de cabinet du Président de la République (2002-2017).

Il occupera les fonctions de vice-premier ministre chargé de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale en 2017, avant d'être reconduit en mai 2021 comme ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. Firmin Ayessa est l'un des artisans du dialogue de Sibiti dont il a ouvert et clos les travaux en 2015. Le programme de ses obsèques prévoit le recueillage au siège du PCT à Mpila, le 23 février 2026 et sa mise en terre au village, Ondza, le 24 février 2026.

KAUD

CANAL+

UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL

SHAKA
LE TEMPEL
SAISON 2

L'ANNEE COMMENCE FORT
PRETS POUR LES NOUVELLES SAISONS ?



92 92

EDITORIAL

Le diocèse du sourire

(P.3)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64 1 05 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE
«TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO»
En sigle «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social : Immeuble Elisabeth, 1^{er} étage, quartier Ndjinji
3 Place Rond-Point du Port, Boîte postale 1785
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG.PNR.01-2007-B14-00004

Approbation des rapports Approbation des comptes - Affectation du résultat - Quitus à l'Administrateur Général et aux Commissaires aux comptes - Démission des Commissaires aux comptes - Nomination des nouveaux Commissaires aux comptes - Report de recapitalisation - Renouvellement du mandat de l'Administrateur Général - Pouvoirs pour les formalités
Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO» en sigle «TLC CONGO SA» en date à Pointe-Noire du 24 juin 2025, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 31 décembre 2025, enregistré à Pointe-Noire sous folio 019/2 n°313, les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation des rapports;
- Approbation des comptes;
- Affectation du résultat;
- Quitus à l'Administrateur Général et aux Commissaires aux comptes;
- Démission des Commissaires aux comptes;
- Nomination des nouveaux Commissaires aux comptes;
- Report de recapitalisation;
- Renouvellement du mandat de l'Administrateur Général;
- Pouvoirs pour formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur sous le numéro CG-PNR-01 -2026-D-00077

Fait à Pointe-Noire, le 10 février 2026

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

«CONGO CONSULTING SERVICES»
Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle(SARLU)
Au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: Zone Industrielle, Camp Elf.
Pointe-Noire, République du Congo

TIDEWATER MARINE INTERNATIONAL Inc.
SUCCURSALE

16, Avenue Capitaine MALONGA - Zone industrielle de la Foire BP: I.311
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CHANGEMENT DE REPRESENTANT LEGAL
ET DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par actes pris successivement en dates du 20 septembre 2022 et du 3 octobre 2022, portant respectivement désignation du nouveau Représentant Légal de la succursale TIDEWATER MARINE INTERNATIONAL INC – Congo Branch et du transfert de siège social, il a été décidé ce qui suit:

1- Monsieur William W. SCOTT II, de nationalité Américaine, a été désigné en qualité de Représentant Légal de la succursale du Congo, en remplacement de Monsieur Bob INSTONE

2- Le siège social de la succursale est transféré sur le Boulevard de Loango, Enceinte de la société Congo Energy Services, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire desdits actes sous les numéros CG-PNR-01-2023-D-00535 et CG-PNR-01-2023-D-00536 du 23 juin 2023.

Modification et mise à jour du RCCM de Pointe-Noire en date du 23 juin 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02269.

Pour avis.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arrondit/Départ	Requérants
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficies			
01	N° 9976 du 09/12/ 25	C4(ex C3)	106	4(ex 1595)	1429,57 m²	Quartier Bitsangou (zone pont du Djoué)	Makélékélé	TOUANGA Marcel
02	N° 9410 du 17 /03/25	C4	110	3	460, 00 m²	22, bis rue Bitsanga	Makélékélé	NITOU Frédéric
03	N° 9870 du 21/10/25	AK	29	4bis et 5	395,59 m²	7 et 9 Rue Mboko quartier Mpiéré-Mpiéré (Makazou)	Mfilou	NGOBALI Marc Roland
04	N° 9736 du 14/08/25	/	/	/	713,3675	Quartier Vinza	Pool	MBEMBA Jacques
05	9924 du 13/11 25	B2	102	8	352,36 m²	27, rue yamba(quartier Diata)	Makélékélé	MAPITHY-MA-MAPITHY Yaëlle Marie-Eugénie
06	N°9177 du 19/11/24	F	153	2	276,01 m²	154 bis Rue Nkèoua Joseph	Bacongo	ONDZE Jacques Trésor
07	N° 9997 du 19/12/25	AS2	94	2bis	252,51 m²	19, rue Samba Jean Marie quartier Mayanga	Madibou	BANZOUZI KIABIKA Nardy Serapis
08	N° 9609 du 13/06/2025	/	/	/	162,97 m²	82, rue Bernard TSEKE (quartier 712 Itsali)	Mfilou	MBOUNGOU Dieudonné / MBOUNGOU née DAMBA Rosine
09	N° 9777 du 10/12/2025	/	/	/	296,11 m²	Village Nganga Lingolo	Pool	DEMAY Guy Ange Frédéric
10	N° 9893 du 29/10/ 2025	G	31	1	471,94 m²	34 rue MBALA Prosper	Bacongo	BAKOTILA DIAMBOU Rénée Marielle
11	N° 6437 du 24/11/21	/	/	/	4800,00 m²	Village Yié	Pool	DIATSONAMA DIAZENZA Dieudonné Philippe
12	N° 9812 du 22/09/25	F	111	5	336,70 m²	10 Av Matsoua (marché Total)	Bacongo	NIANGADOU Seydou
13	N° 9693 du 04/08 25	G	134	3 bis	175,39 m²	66, rue Nganga Lingolo/ex rue Jules Grevy	Bacongo	BOTOKOU MOKOUMOU née TOKABEKA Marie Josée
14	N° 9251 du 24 /04/25	/	/	/	695,62 m²	Quartier 809 kombé	Madibou	SAMBA Arold Gatien
15	N° 9992 du 18/12/ 25	/	/	/	617,82 m²	Quartier Loubikou	Pool	NAKOUNTALA Jean Pierre
16	N° 9955 du 26/11/25	AM	90	3	172,23 m²	5, avenue Mayama (quartier Inzouli)	Mfilou	Mme MANTHELOT née BITSINDOU Eunice Patricia et Enfants MANTHELOT
17	N° 33480 du 17/04/ 25	/	/	/	10000,00 m²	Villa Mbambou	Pool	KINTANA Fald Deraune
18	N°9390 du 05/03/25	AN2	177	13	372,72 m²	47 rue Becket	Mfilou	BANTSIMBA-MASSOUANDA Alain Jean
19	N° 9573 du 23/05/25	BH2	105	10	413,08 m²	Rue Nséndé Daniel quartier Massissia	Madibou	NLOMBO NKEMBI Patricia
20	N° 22496 du 01/12/20	AM (ex AN)	73(ex 09)	07	360,00 m²	13, rue Jean Jacques DIELA ex Rue Alpin Batola (quartier Kibouéndé)	Mfilou	MABIALA Basilide
21	N° 6419 du 16/11/21	A3	14	11	310,92 m²	69, rue Matouba Abraham qtier château d'Eau	Makélékélé	NZOUNGOULA Evy Patou Clarice
22	N° 9784 du 08/09/25	/	/	/	1613,31 m²	Quartier kombé	Madibou	EDENHOPE(Société Civile Immobilière)
23	N° 9470 du 03/04/25	F	97	4	283,48 m²	138 rue Ampère	Bacongo	MAZABA DIENGISSA Nadine
24	N° 9755 du 22/08/25	AW	57	10	373,21 m²	17 eue Paul Matsoumouna Mbemba (Qtier Kimpouomo)	Madibou	Enfants BALENDE
25	N° 9518 du 24/04/25	F	35	14 bis	189,63 m²	61 bis rue Ngolo Tchissambou (ex rue Moll)	Bacongo	DIKABOU Nils Borgia
26	N°9961 du 01/12/25	/	/	/	200,60 m²	14, rue Jean François Makanda	Mfilou	MABIKA MOUNDELE Emmanuelle Anthonety M.
27	N° 9258 du 06/01/2025	AR/ 1 (ex AR)	67(ex 21)	2 (ex 140)	738, 91 m²	Rue Bienvenue Maziézoula (Qtier Moussosso)	Madibou	Enfants MORABO
28	N° 9934 du 18/11/ 2025	/	/	5	443,55 m²	Quartier Kombé	Madibou	MAKAYA Ghimel Christ Donodeo
29	N° 9868 du 21/10/ 25	AK	18	5	284,16 m²	4, rue Ngassa quartier Mpiéré-Mpiéré (Makazou)	M'Filou	MAVOUNGOU LOUMBA Isabelle
30	N° 9998 du 19/12/2025	B2	68	9(ex 845-S)	359,95 m²	73, Rue du Pool (quartier Diata)	Makélékélé	NZOUNZA Roger Patrick
31	N° 9815 du 24/09/ 25	F	30	06	187,06 m²	48 bis, Rue Kitengué (quartier 205 NKEOUA Joseph)	Bacongo	CHEZ née MIKOUIZA NDOUNDOU Virginie Annie Lucienne
32	N° 9763 du 08/09/ 25	/	/	/	736, 79 m²	Village Loukanga 1	Goma tsé-tsé	BIYENGUI Elodie Stève / LOUTANGOU Beljarès Helucil
33	N° 9458 du 02/04/25	AS	219	7bis (ex 15)	364,66 m²	Rue Mbila joseph(quartier Mayanga)	Madibou	MBEMBA Chrihna Dionys E
34	N° 9917 du 07/11/ 25	G	121	13	335,58 m²	33 rue Mbama	Bacongo	KAMBA Francels Divymar
35	N° 10001 du 23/12/25	A2	77	8bis	201,72 m²	42bis, Rue Ndanganani Gabriel quartier Météo	Makélékélé	MOUNKASSA NGAMBANI Rhytelle Laudy
36	10059 du 16/01/ 26	BH2 (exAU)	72	3	516,49 m²	41, rue Nséné Daniel ex rue Bahonda Edouard (Q Massissia)	Madibou	MBAMA Pierre Guillaume
37	N° 9388 du 05 /03/25	/	/	/	279,71 m²	Quartier Kombé	Madibou	BANTSIMBA MASSOUANDA Alain Jean
38	N° 9557 du 19 /05/ 25	B2	73	1	254,09 m²	16 bis Rue Samba Joseph (Q 105 Nganguouoni)	Makéléklé	BAYINGUISSA LOUNDOU Justesse
39	N° 34756 du 03/12/25	AK	82	1	244,32 m²	43 rue Ngamaba (Quartier Makazou) circonscription Foncière de Mfilou	Mfilou	MOUANZA Emery Patrice
40	N° 7904 du 01 /07/24	/	/	/	319, 26 m²	Kombé-Mayala	Madibou	MISSIDI Ninon Salomé

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 13 février 2026

Pour l'Insertion légale

Le chef de Bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU

PRESIDENTIELLE 2026

Sept candidats en lice, un désistement et trois forfaits

Les Congolais se rendront aux urnes les 12 et 15 mars 2026 pour élire le Président de la République. La campagne électorale débutera le 28 février et s'achèvera le 13 mars à minuit sur tout le territoire national. Le président actuel, Denis Sassou-Nguesso, se présente pour un cinquième mandat, face à une opposition très divisée. L'issue de cette élection ne semble pas faire de doute.

Les agents de la Force publique voteront en premier le 12 mars, pendant que le vote populaire aura lieu le dimanche 15 mars. Cette élection présidentielle se tiendra dans un contexte marqué par

Mavoungou-Zinga (opposition), Dave Uphrem Mafoula (Les Souverainistes - opposition), Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou (La Chaîne - opposition) Vivien Romain Manangou



Dave Uphrem Mafoula

une crise sécuritaire persistante dans le Pool, bien qu'une accalmie ait été observée. Sur le terrain, la campagne électorale sera presque unilatérale. Le PCT et ses alliés domineront les médias et les espaces publics, promettant une campagne agressive pour un «coup K.O.». Pour atteindre cet objectif, le candidat président a organisé sa direction de campagne selon la stratégie de l'araignée. Cela vise à permettre aux animateurs de créer un réseau dense, garantissant ainsi une couverture efficace de l'électorat, accompagnée d'un plan d'occupation du territoire. «Il doit être entendu clairement, qu'une seule voix ne doit pas lui manquer. Le Très grand camarade président nous a fait confiance et vous connaissez ce qui découle de ce contrat de confiance, bien plus, de ce serment qui nous honore et nous interpelle tous à un sursaut d'orgueil», a déclaré Pierre Moussa, directeur national de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, lors d'une réunion de prise de contact avec les membres de l'équipe de campagne, le 13 février dernier, pour se préparer.

Denis Sassou-Nguesso, qui a annoncé sa candidature le 5 février dernier au village de Bambi-Mingali (district d'Igné), lancera sa campagne à Pointe-Noire, pour la conclure à Brazzaville sur le Boulevard Alfred Raoul, où il présentera son projet aux citoyens. Il est à noter que la campagne électorale a déjà commencé sur les réseaux sociaux, où les effigies des candidats s'affichent. Sept candidats se disputent le fauteuil présidentiel: Denis Sassou-Nguesso (PCT- majorité présidentielle), Mabio



Mabio Mavoungou-Zinga

(indépendant), Anguios Nganguia-Engambé (PAR - opposition) Mélaïne Destin Gavet Elongo (MR - opposition). L'opposition est fragmentée, le candidat de la majorité présidentielle semble assuré de remporter cette élection avec une grande avance, sans véritable challenger de poids. Les candidats en face de lui ne représentent guère une menace électorale, Denis Sassou-Nguesso bénéficiant de solides alliés dans tout le pays. Les figures marquantes de l'opposition, telles que Mathias Dzon (UPRN), Pascal Tsaty-Mabiala (UPADS), Clément Miérassa (PDSC), Claudine Munari (MUST) et Joseph Badiabo (UDH-YUKI) sont absentes de cette élection. D'ailleurs, Mathias Dzon a dénoncé, lors d'un point de presse à Brazzaville, les conditions organisationnelles défavorables ainsi que le système électoral pour cette présidentielle. Il a également critiqué le dialogue politique de Djambala, dont il a rejeté l'offre. «Nous n'avons rien à faire là-bas. Les gens vont s'y rendre pour discuter de politique, mais de quelle politique s'agit-il vraiment?», s'est interrogé le président de l'UPRN, appelant les Congolais à boycotter ce scrutin.

Le dépôt des dossiers de candidature a été officiellement clôturé le 12 février dernier à minuit, en présence d'un huissier de justice, et sera transmis à la Cour constitutionnelle pour validation. Aucun des sept candidats n'est une femme. Trois candidats déclarés, à savoir Alexis Bongo, Aurélien Brillant Miamissa et Anatole Limbongo Ngoka, ont déclaré forfait faute de dépôt de dossiers.

Frédéric Ntumi Bintsamou,



Denis Sassou-Nguesso



Vivien Romain Manangou

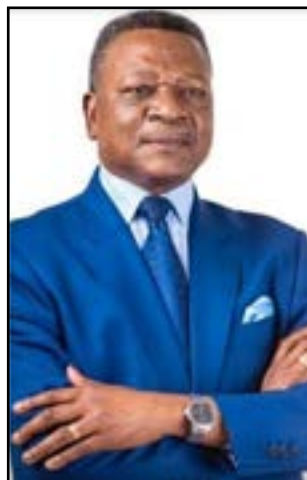
président du Conseil national des républicains (CNR), n'a pas donné suite à l'appel de ses partisans pour présenter sa candidature.

La liste officielle des candidats pour l'élection présidentielle des 12 et 15 mars 2026 sera publiée par la Cour constitutionnelle après avoir statué sur chaque candidature, au cours de ses audiences à huis clos. Il est donc possible que le nombre de candidats reste tel quel ou qu'il soit réduit. L'attention se porte donc vers la Cour constitutionnelle.

Cependant, le véritable défi pour le pouvoir demeure l'abstention, un ennemi redoutable pour Denis Sassou-Nguesso, qui devra mener une campagne convaincante pour mobiliser les indécis. Si une élection peut être remportée aisément, le taux d'abstention joue un rôle crucial en démocratie. La majorité présidentielle et ses alliés devront se concentrer sur cette problématique pour mobiliser les électeurs.

Pierre Moussa reste optimiste. «Notre mission est d'élargir notre base sans négliger l'adversaire. Notre candidat exige que nous luttons contre l'abstention. Il s'agit de convaincre l'électorat à partir de son projet de société qui est, à tout point de vue, le meilleur d'entre tous, car notre candidat a un bilan élogieux. Il connaît le Congo, et le Congo le connaît. Nous avons donc l'obligation de l'honorer comme la prune de nos yeux. La main dans la main, mettons-nous tous en ordre de bataille, pour garantir une victoire éclatante à notre candidat dès le premier tour».

Les associations telles que l'Initiative populaire pour le renouveau citoyen (IPPRC)



Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou



Mélaïne Destin Gavet Elongo



Anguios Nganguia-Engambé

dirigée par Jean Philippe Ngakosso; Génération auto-entrepreneurs (GAE) de Digne Elvis Tsalissan avec sa vague bleue et le Mouvement jeunesse pour le progrès et l'avenir (MJPU) de Géraldin Andzouana Nkaba seront fortement sollicitées. Certains leaders se revendiquant de l'opposition ont également apporté leur soutien à Denis Sassou-Nguesso: Dominique Basseyla (URC), ministre délégué et commissaire général du Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti, et Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes (PRL), ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé notamment. Les deux opposants sont d'ailleurs membres de l'équipe de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso.

Les partis centristes ont également rejoint cette candidature, suivant ainsi l'exemple des dix-huit partis de la majorité présidentielle qui ont signé, le 2 février dernier, une déclaration de soutien.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le diocèse du sourire

Un nouvel évêque a pris place au sein du collège des évêques du Congo. La consécration de Mgr François Halliday Mbouangui, évêque coadjuteur de Nkayi, a eu lieu Dimanche 15 février dans un stade municipal de Madingou (diocèse de Nkayi) rempli et exubérant comme de tradition. Le nouvel évêque prendra la succession de Mgr Daniel Mizonzo lorsque la retraite de celui-ci aura sonné, en 2028. C'est une grâce pour notre Eglise que les dispositions du droit canonique aient prévu ce genre de passages et facilité les transitions dans le calme.

C'est sous le poids du travail que Mgr Mizonzo a demandé au Pape de lui adjoindre un coadjuteur. Le Congo marche ainsi, dans la fidélité aux évangiles et à la tradition millénaire. Grâce à cela, le processus de renouvellement de notre personnel ecclésiastique se poursuit à la tête des diocèses de notre Eglise. En moins de dix ans, ils ont reçu chacun leur nouveau Pasteur avec un grand enthousiasme, assurant la continuité de la mission suivant les règles établies depuis des millénaires. C'est une véritable grâce ! D'autant plus que les nouveaux pasteurs sont jeunes, polyglottes, brillamment formés et diplômés des universités catholiques prestigieuses. Mgr Halliday Mbouangui, soulignons-le, est journaliste et spécialiste en communication.

Dimanche dernier, à Madingou, la foule des fidèles a littéralement explosé de joie en recevant un évêque qui va continuer d'œuvrer (c'est un coadjuteur) à côté de l'aîné qui l'a accueilli et formé, Mgr Daniel Mizonzo, le philosophe qui brûle désormais de la passion de consacrer ses années de retraite à la lecture et, surtout, à l'écriture. Une grâce, décidément !

Nous sommes témoins de l'enracinement au jour le jour de notre Eglise. De son inculturation aussi. Le passage de témoin ancre chaque jour plus profondément le message de Jésus-Christ qui est parvenu sur nos berges, nos plateaux et nos forêts, porté par des missionnaires zélés et intrépides. Le ministère de Mgr François Halliday Mbouangui ne sera certes pas des plus faciles. Il va administrer une réalité complexe, dans la partie qui héberge la 4^e ville du Congo ; ville industrielle à la confluence de réalités à la fois urbaines et rurales qui croissent en autant de sollicitations qui sont autant de défis.

N'Kayi se révèle aujourd'hui comme la ville de la jeunesse et du sourire. Doté d'un évêque lui-même jeune qui a suivi les regroupements des jeunes dans leurs pérégrinations, il peut se dire heureux de connaître celui qui leur est envoyé. Mgr François Halliday Mbouangui aura besoin des prières et du soutien de tous. Seigneur, merci de nous y aider !

Albert S. MIANZOUKOUTA

ELECTION PRESIDENTIELLE

Le RPC apporte son soutien à la candidature de Denis Sassou-Nguesso

Le 15 mars 2026 aura lieu l'élection présidentielle. Plusieurs candidats sont en lice, dont Denis Sassou-Nguesso. Le Rassemblement des partis du centre (RPC), par la voix de son coordonnateur général, le Dr Luc Daniel Adamo Matéta, a délivré une déclaration dans laquelle elle apporte son soutien au candidat de la majorité présidentielle Denis Sassou-Nguesso. C'était le jeudi 12 février 2026, à Brazzaville.



Les leaders du Rassemblement des partis du centre

«Un homme d'expérience et de paix, opiniâtre, tenace, engagé, déterminé et toujours prêt à affronter vents et marées; surtout en cette période particulière où le monde entier est en détresse, marqué par la peur, les incertitudes du lendemain et aussi par des crises multiformes», a justifié Luc Daniel Adamo Matéta.

Pour cette plateforme politique, soutenir cette candidature, c'est affirmer son attachement à l'unité nationale dans la diversité et la complémentarité. «Soutenir cette candidature, c'est aussi affirmer notre attachement à la paix et à la construction, même dans des conditions difficiles, d'une nation radieuse et prospère. Soutenir cette candidature, c'est enfin affirmer notre attachement à nos valeurs bantoues: de respect de l'autorité, d'entente, de solidarité, de partage, de fraternité et de la famille élargie. Pour apporter notre pierre, le RPC transmet à son excellence, Denis Sassou-Nguesso, sa modeste réflexion intitulée "Contributions à la gouvernance nationale de rupture".

Le coordonnateur du RPC a appelé les militants et sympathisants des partis du centre à se mobiliser massivement, pour assurer à leur candidat une large victoire le 15 mars 2026.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242) 06.540.59.45 / 04.418.20.81, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaeuinot@gmail.com République du Congo

SOCIETE LIBYAN AFRICAN INVESTMENT COMPANY-BRAZZAVILLE
EN SIGLE «LAICO-BZV»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au Capital 1.580. 000. 000 de FRANCS CFA

Siège social : avenue Auxence ICKONGA, centre-ville, Brazzaville.

RCCM : CG-BW-01-2008-B14-00018

REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée «SOCIETE LIBYAN AFRICAN INVESTMENT COMPANY-BRAZZAVILLE» en sigle «LAICO-BZV», en date à Brazzaville du 22 octobre 2025, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 15 janvier 2026 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 20 janvier 2026, sous Folio 012/33, n° 0361. L'ordre du jour portait sur six (06) points, à savoir:

- 1- L'approbation de l'ordre du jour;
- 2- La présentation et l'approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers des exercices clos au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024;
- 3 - La présentation du rapport du conseil d'administration de la société transmis à l'assemblée Générale ;
- 4 - La nomination et le remplacement des membres du conseil d'administration;
- 5 - Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- 6 - Les questions diverses .

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 janvier 2026, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-D-00060**;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2026-M-15180**.

Fait à Brazzaville, le 28 janvier 2026

Pour insertion

Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

ELECTION PRESIDENTIELLE DE MARS 2026

Les journalistes ponténégrins à l'école du savoir

À l'approche de l'élection présidentielle du 15 mars 2026 en République du Congo, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), en partenariat avec l'UNESCO, a organisé le 13 mars à Pointe-Noire un séminaire de renforcement des capacités des journalistes.

À l'ouverture des travaux, le président du CSLC, Médard Milandou Tsonga, a indiqué que cette initiative vise à doter les professionnels des médias d'outils nécessaires pour assurer une couverture médiatique responsable du scrutin. Remerciant l'UNESCO pour son accompagnement constant en faveur de la liberté d'expression et du professionnalisme des journalistes, il a rappelé que les médias jouent un rôle essentiel en période électorale, notamment celui d'informer avec exactitude, d'éduquer les citoyens et favoriser des débats constructifs. Il a insisté sur la rigueur, le respect de l'éthique et la lutte contre la désinformation, notamment face à la prolifération des fausses informations sur les réseaux sociaux.

Le premier secrétaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Anicet Hugues Balhou, représentant la présidente du conseil départe-



Photo de famille

mental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, a qualifié ce séminaire «d'un pesant d'or», soulignant le rôle crucial des «chevaliers de la plume et du micro» dans la consolidation des fondements démocratiques du pays.

Au cours des travaux, plusieurs thématiques ont été abordées par les experts, notamment la presse comme pilier de la démocratie, le cadre juridique de l'élection présidentielle, le rôle du journaliste dans le processus électoral et l'impact des médias sociaux. Les quatre intervenants, à savoir: Godefroy Yombi (membre du CSLC), Modeste Mbossa (membre de la Commission nationale électorale indépendante CSLC), les professeurs Ludovic Miyouna et

Idriss Bossoto (enseignants à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi) ont encouragé les journalistes à contribuer à la prévention des conflits par un traitement équilibré et responsable de l'information.

Le président du CSLC a exhorté les participants à mettre en pratique les connaissances acquises afin de promouvoir une information crédible, au service de la paix et de l'unité nationale.

Les journalistes ont, pour leur part, exprimé leur gratitude pour cette initiative, qu'ils considèrent comme un rappel essentiel de leur responsabilité en période électorale.

Jessica KINANI

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Lutte contre le paludisme : poursuite réussie de la distribution des MILDA à Brazzaville, dans le district sanitaire d'Ouenzé



Le district sanitaire de Ouenzé, à Brazzaville, vient de franchir une étape significative dans la troisième phase de la campagne nationale de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA). Conduite du 4 au 13 février 2026, l'opération a permis de couvrir 209 972 personnes, pour une cible initiale de 195 762 habitants, soit un taux provisoire supérieur à 107 %. Une performance qui traduit une mobilisation efficace sur le terrain et une adhésion manifeste des communautés bénéficiaires, augmentant ainsi les données provisoires consolidées qui font état de 5 641 209 personnes déjà couvertes à l'échelle nationale.

Ouenzé est le sixième district sanitaire couvert sur les onze que compte le département de Brazzaville, principal périmètre de cette troisième phase. Le dépassement des objectifs, du à l'augmentation de la population dans cette zone a mis en lumière la solidité du dispositif organisationnel déployé, fondé sur une coordination rigoureuse et une mobilisation soutenue des équipes locales. Agents de santé, relais communautaires et autorités locales ont conjugué leurs efforts pour assurer la distribution effective des moustiquaires et renforcer la sensibilisation des ménages.

À l'échelle nationale, la



Remise de MILDAs à un ménage de Ouenzé et l'équipe de distribution expliquant le mode d'utilisation de celles-ci.

dynamique engagée depuis le lancement des opérations en août 2025 se confirme. À ce jour, la République du Congo a distribué 3 136 725 de MILDA soit 89% de la performance attendue. Cet indicateur logistique témoigne de l'avancement soutenu

de la campagne à travers le pays et de la capacité opérationnelle des équipes mobilisées. En termes de population protégée, les données consolidées font état de 5 641 209 personnes couvertes sur une cible totale de 6 541 584 habitants,



Image lors du déploiement des MILDAs dans le district sanitaire de Ouenzé

correspondant à un taux de couverture provisoire d'environ 86 %. La mise en perspective de ces deux indicateurs — moustiquaires distribuées et population servie — permet de mesurer à la fois l'ampleur matérielle de l'opération et son impact concret sur les ménages congolais. Ces résultats rapprochent progressivement le pays de l'achèvement de cette vaste initiative de santé publique.

Financée par le Fonds mondial, la campagne nationale de distribution gratuite des

MILDA s'inscrit dans une stratégie d'accès équitable à la prévention pour l'ensemble des ménages congolais.

Dans un contexte où le paludisme demeure l'une des principales causes de morbidité au Congo, la distribution des MILDA constitue un levier central de la stratégie nationale de lutte contre cette endémie. Toutefois, l'impact attendu repose sur leur utilisation correcte et régulière au sein des foyers. Cette mesure préventive doit s'articuler avec d'autres



Digitalisation : scannage des MILDAs avant remise aux bénéficiaires pour assurer la traçabilité

actions essentielles: consultation rapide dans les centres de santé en cas de symptômes, prise en charge gratuite des enfants de moins de 15 ans et des femmes enceintes, ainsi qu'assainissement de l'environnement afin de limiter les gîtes larvaires. Cette approche intégrée demeure indispensable pour réduire durablement l'incidence de la maladie.

PRESIDENTIELLE 2026

La Force publique prête à assurer la sécurité du vote

La Conférence finale de planification des engagements administratifs et opérationnels de la Force publique s'est déroulée du 8 au 11 février 2026, au poste de commandement de la Zone militaire de défense n° 9 à Brazzaville. Elle s'est tenue dans le cadre des activités préparatoires à l'élection présidentielle, scrutin des 12 et 15 mars de l'année en cours. Placée sous l'autorité du général de division Guy-Blanchard Okoï, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, et coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique (GAS), président de la sous-commission sécurité de l'élection présidentielle.

Cette rencontre qui réunit les membres du groupe d'anticipation stratégique, les autorités du ministère de la Défense nationale, celles du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et les commandants opérationnels chargés de la sécurisation du scrutin vise à clore le processus de planification stratégique et opérationnelle de l'engagement de la Force publique dans la perspective de garantir un environnement sécurisé pour le déroulement de l'élection présidentielle. Dans le cadre de cette confé-

rence, a indiqué le général de division Guy-Blanchard Okoï, «il s'agit, pour nous, de finaliser et valider les documents recteurs de planification des engagements administratifs et opérationnels, d'assurer une harmonisation complète des vues entre les niveaux stratégique et opérationnel, enfin consolider la cohérence inter-composantes et interservices de la Force publique». Les résultats de nos travaux, a-t-il relevé, «devront nous permettre de bien accomplir nos missions dans le cadre de la réalisation



Les participants à la Conférence finale de planification

du processus électoral, tant en ce qui concerne les activités préélectorales que postélectorales, avec comme point particulier, le vote anticipé des agents de la Force publique qui interviendra le 12 mars 2026». C'est pour cela, a précisé le Chef d'Etat-major général des F.A.C., «qu'il nous faut bien relever les défis qui se posent

à nous, bien déterminer les actions à conduire afin d'atteindre les résultats escomptés dans un environnement marqué par la prolifération des menaces protéiformes, et ou hybrides, amplifiées par des campagnes actives de désinformation sur les réseaux sociaux».

Alain-Patrick MASSAMBA

RASSEMBLEMENT AFRICAIN

Un nouveau parti politique porté sur les fonts baptismaux

L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse tenue samedi 31 janvier 2026, à l'hôtel Saint-François de Paule de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC), à Brazzaville, sous le thème: «Nécessité d'un pacte pour le futur du Congo: bâtir l'avenir ensemble». Elle était animée par Franck Ngoma, président de cette nouvelle formation politique. Le Rassemblement Africain (RA) est un parti politique national panafricain et fondé pour rassembler toutes les forces vives du Congo et de l'Afrique autour d'une vision, qui permet de participer à l'émancipation politique, économique et sociale du Congo et de l'Afrique, a-t-il été précisé. Son idéologie est le socialisme africain.

Cette conférence de presse a été un appel de conscience politique: «Le Congo n'est pas un pays condamné à l'éternel recommencement des crises. Notre Congo est une nation riche de ressources, des cultures, d'intelligences et d'une histoire qui, malgré ses fractures, porte en elle les germes d'un avenir prospère. Il serait donc intellectuellement malhonnête de ne voir dans l'histoire congolaise qu'une succession d'échecs ou de retards».

Franck Ngoma a insisté sur le développement du Congo dans une perspective véritablement stratégique, au-delà des horizons électoraux immédiats: «Un pays qui ne se projette pas au-delà de l'instant présent renonce à se gouverner lui-même, parce que gouverner, c'est prévoir. C'est à ce niveau que la notion de Pacte pour le futur du Congo prend tout son sens. Car il ne sera pas un programme circonstanciel, mais plutôt un engagement moral et politique entre l'Etat et la nation congolaise, une sorte d'accord sur les priorités nationales fondamentales».

C'est pourquoi, «le 8 mai 2025, en réponse au phénomène d'opportunisme électoral et de superficialité, nous formulons dans une lettre adressée à son Excellence, Monsieur le Président de la République, la proposition d'un Pacte national

de développement, comme alternative. Nous estimons que le Président de la République doit poursuivre cette œuvre, afin que le futur du Congo ne soit pas seulement pensé, mais effectivement construit». Au nom de la responsabilité historique qui nous incombe, «nous appelons solennellement le Président de la République à faire acte de candidature à la prochaine élection présidentielle, afin de conduire la na-



Franck Ngoma, pendant la conférence de presse

tion congolaise vers la mise en œuvre effective du Pacte pour le futur du Congo et d'assurer, dans la continuité, la transition générationnelle dont notre pays a désormais besoin». A noter que le Rassemblement Africain a pour, entre autres missions: mobiliser la jeunesse

congolaise et africaine autour d'une vision nationale claire; soutenir et contribuer à la mise en œuvre du Pacte pour le futur du Congo; et construire au Congo un modèle de civisme, de paix et de développement.

Philippe BANZ

KIMONGO

Michel Nguimbi en descente parlementaire

La visite parlementaire organisée par le député du district de Kimongo a été une véritable leçon pour lui et ses collaborateurs.

Lors de cet événement, une seule note a marqué les esprits des habitants: celle qui a interpellé.

Par ailleurs, il a distribué des dons de cannes blanches aux personnes handicapées du district de Kimongo.

Il a exprimé sa préférence pour un travail silencieux, considérant cela comme une démarche libre et authentique. Les travaux de réhabilitation du pont de Boukou Paka et de celui de Kimongo-Pangui sont essentiels, car la jeunesse doit retrouver le chemin du travail. Les habitants des cinq axes du



Les handicapés récipiendaires du don

district de Kimongo ont également apporté leur soutien dans la lutte contre le phénomène des «bébés noirs» dans le pays. Ces derniers ont longtemps causé des préjudices à la population à travers l'ensemble du territoire national.

Il est donc crucial de résoudre ce problème avec tact et méthode, afin d'assurer la paix pour les citoyens du Congo.

Jean

MOUSSOUNGOU-KIOSSI

COUP D'OEIL EN BIAIS

Transport urbain :

hausse des tarifs demandée

A Brazzaville, des transporteurs font pression pour une hausse de la course en taxi à 1000 francs CFA et du ticket de bus à 200 francs CFA. Réunis le 13 février 2026 au cours d'une assemblée générale, ces acteurs ont invoqué les difficultés économiques du secteur. Ils ont également recommandé la révision des frais d'identification des chauffeurs, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail à travers une future convention collective.

Une lutte loin d'être gagnée

La lutte contre les cimetières de véhicules en pleine rue, lancée par le ministre de l'Assainissement urbain, Juste Désiré Mondélé, n'est pas encore gagnée. Le constat révèle que plusieurs voiries urbaines de la capitale congolaise sont toujours jonchées d'épaves de véhicules malgré l'opération de déguerpissement lancée tambour battant, il y a quelques mois. Les principales artères de Brazzaville demeurent toujours des parkings, des stations de lavages et de garages à la grande désolation des usagers.

Des transporteurs remontés contre le pouvoir ?

Un confrère rapporte la mésaventure qu'il a vécue samedi 6 février 2026 à Pointe-Noire, son badge au cou, de retour d'un reportage à la base d'ENI Congo, où le président Denis Sassou-Nguesso venait de lancer le chargement de la première cargaison de gaz naturel liquéfié de la majeure pétrolière italienne. «Je ne t'embarque pas quoi que tu me donnes et quelque proche soit ta destination». Quatre taximen lui ont donné cette même réponse. «Regardez l'état des routes. C'est aussi à cause de lui. Et vous allez l'applaudir», lui a expliqué en détail le dernier taximan qui a accepté, enfin, de le prendre. Pour eux, le journaliste était un partisan du pouvoir.

Corruption:

un classement toujours inquiétant

Transparency International a passé au crible 182 pays et territoires pour dresser son indice de perception de la corruption de 2025. Le Congo demeure toujours parmi les pays africains mal classés. Il occupe la 40^e place (150^e au classement mondial) sur 54 pays, soit le 15^e pays africain le plus corrompu.

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY

Adresse : Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafic Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO, TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57 e-mail : monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE RADIATION

SOCIETE « SETEC CONGO »

Siège : Avenue Charles de Gaulle, en face de l'hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO RCCM CG-PN-01-2017-B16-00194

Aux termes d'un acte sous seing privé portant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale des associés du 26 aout 2025, reçu en dépôt par le Notaire soussigné le 29 septembre 2025,

Il a été décidé de la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la société suscitée.

En conséquence de ladite décision, la radiation effective du Registre de Commerce et du Crédit mobilier a été obtenue le 28 janvier 2020 sous le numéro CG-PNR-01-2026-R00132.

Pour avis LE NOTAIRE

SOLIDARITE ET ENTRAIDE

Rufin Hodjar rend un vibrant hommage à Lamubra!

Juriste d'entreprise conjuguant passion musicale avec une carrière dans les relations publiques d'une société d'exploitation forestière basée à Ngombé, dans le département de la Sangha, Rufin Hodjar, de son vrai nom Rufin Clovis Ngoléba Ossébi, natif du Congo-Brazzaville, est un passionné de la salsa. Son choix des rythmes afro-latins comme territoire sonore privilégié ne lui interdit pas de flirter, suivant l'humeur et l'inspiration, avec la rumba congolaise.

Dans sa chanson "LAMUBRA", mariant avec finesse rythmes afro-latins, notamment le boléro, la salsa caliente et le chant choral, il rend hommage à des aînés qui ont su traduire en acte avant l'heure "le vivre ensemble" et "l'unité", une des valeurs républicaines que peinent à mettre en musique les hommes politique du pays, opposition et majorité présidentielle confondues et, partant, le peuple congolais. Dans cette mélodie, il y a comme un appel des profondeurs dans la voix de Rufin Hodjar, un écho sépulcral venant de loin, une évocation des vieilles valeurs (amour, solidarité, union, unité et fraternité) léguées par les anciens mais lesquelles sont en perte de vitesse à cause de la frénésie pécuniaire et de la boulimie matérielle. Mettant sa voix tropicale à la force de son esprit créatif dans les textes, Rufin Hodjar rend donc un vibrant hommage à LAMUBRA avec la vigueur de la leçon de sagesse en présentant la mutuelle, au public congolais, comme un exemple

réussi de l'unité vraie et du vivre ensemble sain. Dans les timbres des voix et le jeu des instruments, il allie l'énergie puissante du boléro, du chant choral et la furie de la salsa caliente, avec une virtuosité certaine. La chanson porte un indéniable cachet "hodjarien" à l'énergie contagieuse, avec son solo inspiré qui se lève comme imploration aux mânes des ancêtres et à ses aînés qui ont réussi à traduire en actes le vivre ensemble et l'unité. L'auteur y rappelle également une réalité qui, parfois, est au-dessus de la famille: l'amitié vraie et sincère: «Bondeko tango mosusu eléki famille Wana bino boyébi ! Lisanga ya bayaya bana Brazza Babengui kombo Lamubra» Il retrace en outre les différentes étapes de leur vécu, véritable ciment et socle de leur amitié: «Bakota kélassi Bokola esika moko Bondeko ebanda kala ba tonda bondzenga...» Réunis au sein de la mutuelle des Brazzavillois (LAMUBRA) créée le 8 juin 1986 en Ré-



Rufin Hodjar, el salsero

publique du Congo, et dont le fondement repose sur l'entraide multiforme, les liens d'amitié et de solidarité en vue de l'épanouissement de ses membres, ces aînés, amis depuis leur prime jeunesse, sont restés soudés, unis et solidaires jusqu'à aujourd'hui. La Mutuelle des Brazzavillois, instrument d'amour, de solidarité et d'entraide sociale, mène dans l'intérêt de ses membres des actions d'assistance multiforme. Elle est ouverte depuis l'Assemblée générale du 26 janvier 2002 à toute personne de nationalité congolaise ou étrangère. Auteur inspiré et artiste habité, Rufin Hodjar travaille à achever deux chansons majeures: «Moyembi monene», qui célèbre la mémoire de Franklin Boukaka, grand chanteur révolutionnaire et panafricain de nationalité congolaise

(Congo-Brazzaville) qui a fourbi aussi ses armes à Kinshasa, et «Lumumba le panafricain», dédiée au grand Patrice Emery Lumumba, emboitant ainsi le pas au Grand Jeff Kallé lorsqu'il a plébiscité le premier ministre de la RDC, héros national, dans sa chanson : «Lumumba, Héros national». Par ailleurs, on peut citer, entre autres, dans le répertoire de Rufin Hodjar: «Brazzaville», «Punta Negra», deux titres fortement enracinés dans l'histoire des villes du Congo. Rufin Hodjar nourrit une ambition sans ambiguïté: remettre la salsa africaine au goût du jour dans la pure tradition de Johnny Pacheco et de son Fania All Stars, en lui insufflant une identité africaine authentique.

Viclaire MALONGA

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
France, Afrique		Amérique-Asie
Francophone		100 Euros
91 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

A VENDRE A POINTE-NOIRE

- 1 parcelle avec immeuble R+1 inachevé, à Ngoyo La Plaine ;
- 2 parcelles de terrain jumelées de 400 mètres carrés chacun, à Djeno.

Contact: 05 697 75 54.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	SECTION	REFERENCES CADASTRALES			QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
			BLOC	PELLE (S)	SUPERFICIE			
1.	15029 DU 29/10/25	U	115	27	749.92 m²	TIE - TIE	03	KUDJIE KOFFI VODIE Bonaventure
2.	15014 DU 23/10/25	BZ	89	01	500.00 m²	TCHIBALA	05	NDZIANIGOLI épouse FORNASIER Phryne Laure
3.	13534 DU 03/10/23	ACW1 3e T	147	Domaine	100 050.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	GOMBET Thierry Raoul Alexis
4.	14531 DU 18/03/25	ACW1 4ème T	/	Domaine	18304.00 m²	LIAMBOU VILLAGE	LOANGO	MACAYA BALHOU Hugues Anicet
5.	13481 DU 04/09/23	CG 2e T	37	10	528.43 m²	KOUFOLI	05	NGUIMBI MISSOLEKELE Teddy Pierre Emmanuel
6.	14881 DU 10/09/25	CK	55 bis	09 bis	198.09 m²	MONGO KAMBA	04	MAVOUNGOU Florent
7.	14953 DU 10/10/25	AC	09	10	597.50 m²	MBOTA RAFFINERIE	05	MPOY Ateckoli
8.	14443 DU 29/01/25	C	15 bis	50 ter	344.83 m²	SONGOLO	02	Enfants ELENGA
9.	14763 DU 22/07/25	Q	59 ter	01 bis	328.44 m²	MVOU MVOU	02	Société « YO – YO » Sarlu
10.	14926 DU 25/09/25	Q	16	01	234.73 m²	ROY	02	DIALLO Mamadou Moussa
11.	14893 DU 16/09/25	Q	57	15 ter	257.33 m²	MVOU MVOU	02	BAH Sekou
12.	14939 DU 02/10/25	AQ	05 bis	01	330.00 m²	TCHIBATI	04	OSSIALA Georgine
13.	14851 DU 27/08/25	V	72	12	228.65 m²	MBOUKOU	03	MBEMBA Benedicte Natacha
14.	14619 DU 12/05/25	ABZ1	176	01	467.88 m²	LOANGO	LOANGO	MPASSI TSOUBALOCKO née BANMIE GAMPIO Elvina
15.	14853 DU 28/08/25	P	84	02	150.00 m²	MVOU MVOU	02	LECKAKA Eurold Serge Vianey
16.	14978 DU 21/10/25	P	54	19	225.79 m²	MVOU MVOU	02	WAGUE Salim
17.	15022 DU 27/10/25	ABW1	39	11	500.00 m²	MONGO MPOUKOU	05	MBOU Romuald Séverin
18.	14635 DU 15/05/25	P	64	02	306.00 m²	MVOU MVOU	02	SOW Amadou
19.	13180 DU 14/04/23	Q	65	13	252.00 m²	GRAND MARCHE	01	PADONOU née SOSSAVI GBESSOVI Justine
20.	14596 DU 28/04/25	AW	54	02	398.75 m²	MONGO KAMBA	04	MABOUNDOU KIONGO Franck Aurel Steva
21.	14448 DU 04/02/25	T	58	03	280.00 m²	MAHOUATA	02	TAMBADOU Sadia
22.	14527 DU 17/03/25	T	114	07	180.00 m²	MAHOUATA	02	KANE Moussa
23.	15030 DU 29/10/25	T	93	02 bis	223.63 m²	MAHOUATA	02	CISSE Kantara
24.	14930 DU 26/09/25	T	102	04	393.18 m²	MAWATA	01	TANDIA Mohamed
25.	14380 DU 19/12/24	T	12	03	420.37 m²	FOUCKS	02	MIKAMONA Joséphine Thérèse
26.	12862 DU 21/10/22	V	91	01	226.38 m²	TIE TIE	03	PAMA KOUNBA Djobettri
27.	14239 DU 28/10/24	X	140	16	375.83 m²	MBOUKOU	03	L'EGLISE NEO-APOSTOLIQUE AU CONGO
28.	14942 DU 03/10/25	T	101	08 bis	280.00 m²	TIE TIE	03	KEBE Mohamed Bouya
29.	13621 DU 16/11/23	T	35	05	186.62 m²	MAWATA	02	ALI Abdou Ganihi
30.	14686 DU 13/06/25	X	36	03	200.00 m²	TIE TIE	03	Ahmed MOULAY EL ABASS
31.	14685 DU 13/06/25	X	36	01	150.00 m²	TIE TIE	03	Ahmed MOULAY EL ABASS
32.	14923 DU 24/09/25	AP	47 bis	1,4,5,6,7 et 8	2933.12 m²	CULOTTE	04	LA Société BANDA CORPORATION
33.	13613 DU 14/11/23	/	/	/	25300.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	MAKOSSO Anatole Collinet
34.	13052 DU 09/02/23	BW suite 1er T	116	1 bis	733.70 m²	PANGA	05	MAHOUNGOU Syls Ferrel
35.	14705 DU 02/07/25	ACM2 1e T	83	05 bis	250.00 m²	TCHIFOUNGOU	04	MOUNKALA M'BAMA Bienvenu
36.	14771 DU 25/07/25	R	50	09	190.31 m²	GRAND MARCHE	01	SUCCESSION POATY FOUTI Jeanne
37.	4603 DU 24/10/13	ACV2	32	01, 02, 03, 04, 07,08, et 09	2960,15 m²	MENGO	LOANGO	TATI Donatien
38.	8885 DU 05/12/17	CF	191	12	500.00 m²	MONGO KAMBA	04	ACKOUALA GANTSIO Odan
39.	14419 DU 15/01/25	ACW	26	1 à 10	5000.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	K.G.A
40.	14597 DU 28/04/25	ACV bis	27	04	500.00 m²	MENGO	LOANGO	BAMOUTISSA Jean Serge

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau, Yvon Faustin Magloire
OKEMBA, Inspecteur des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 09 Février 2026

UNION AFRICAINE

Evariste Ndayishimiye prend les rênes de l'institution

Le président burundais Evariste Ndayishimiye a officiellement pris la tête de l'Union africaine (UA) pour un mandat d'un an, succédant au président angolais João Lourenço. La passation s'est déroulée samedi 14 février 2026 à Addis-Abeba, en Ethiopie, au siège de l'organisation continentale. Le nouveau président place la sécurité et l'eau et des systèmes d'assainissement durables au centre de ses priorités pour le continent. Ceci, en tenant compte de l'Agenda 2063 de l'Union annoncé comme la priorité pour l'année 2026.

Le président João Lourenço a insisté sur l'importance de l'eau comme priorité morale et stratégique essentielle pour le développement, la santé publique, la sécurité alimentaire et la stabilité de l'Afrique. Puis, il a exhorté les Etats membres à agir de manière coordonnée pour assurer un approvisionnement durable en eau et des systèmes d'assainissement sûrs, soulignant que cela constitue un impératif pour la prospérité et la résilience du continent.

Mahmoud Ali Youssouf, président de la Commission de l'UA, a réaffirmé que la sécurité de l'eau est indissociable de la paix et de la stabilité, et que sa gestion durable est fondamentale pour l'industrialisation, la transformation agricole et le développement énergétique. Le secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, a appelé à un partenariat renforcé entre l'ONU et l'UA pour soutenir la sécurité, la résilience et le développement durable du continent, tout en plaçant pour une représentation africaine au Conseil de sécurité. Dans son discours, il a souligné que le Burundi entend accélérer les programmes liés à l'eau et à l'assainissement, promouvoir la jeunesse et les femmes dans la paix et le développement, et faire progresser l'initiative «Faire taire les armes d'ici 2030».

Il s'agit de la première fois que le Burundi assume la présidence rotative de l'Union africaine depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963. «Je tiens à vous assurer que le Burundi exercera cette présidence dans un esprit d'écoute,



Passage de témoin au sommet de l'Organisation

d'impartialité et de coopération avec tous et pour le bien de tous. Nous comptons travailler avec tous les pays, avec la Commission de l'Union africaine et avec l'ensemble de nos organes, dans la recherche constante du consensus», a assuré le président Ndayishimiye. Les crises dans l'Est de la RD Congo, au Sahel, en Libye et au Soudan, ainsi que les urgences humanitaires, figurent également parmi les priorités d'Evariste Ndayishimiye. Le message central qu'il transmet est que la paix reste la condition indispensable au développement du continent. Cela implique de consolider les acquis de l'Union africaine, d'en préserver l'esprit et d'y apporter

des améliorations progressives pour renforcer son efficacité, sa cohérence et sa crédibilité sous l'impulsion de l'Angola. L'Union africaine a accompli des avancées notables en particulier dans les efforts de rationalisation de ses réunions, de simplification de ses méthodes de travail et d'amélioration de l'efficacité de ses processus décisionnels. Le Burundi entend s'inscrire pleinement dans cette dynamique vertueuse.

Evariste Ndayishimiye a souligné que les défis du continent nécessitent des réponses collectives basées sur le dialogue, la solidarité et le respect du droit international. La présidence angolaise précédente avait, elle, mis l'accent sur le développement économique, la paix, l'intégration continentale et les réformes internes, en s'inscrivant dans la vision de l'Agenda 2063.

Alain-Patrick MASSAMBA

KENYA

La sécheresse fait rage

D'après les autorités, 3,3 millions de Kényans sont menacés par la faim. Le Kenya a connu successivement quatre saisons des pluies. Des infrastructures, 23 comités sont touchés, soit près de la moitié du pays. Ce sont surtout les zones arides et semi-arides au Nord et de l'Est du pays, qui souffrent plus.



Une des zones les plus touchées par le sécheresse

Sur les marchés du comté de Mandera, dans le Nord-est, on peut acheter une vache pour 5 000 shillings, un peu plus de 30 euros. Avant la sécheresse, ces animaux valaient entre 60 et 70 000 shillings, selon des éleveurs qui bradent leurs animaux avant que la soif ne les emporte. Mandera est le comté le plus touché par la sécheresse. Les autorités l'ont placé en «état d'alarme critique». Dix autres comtés sont en état d'alerte. D'après les Nations unies, la dernière saison des pluies, d'octobre à décembre, a été la plus sèche que le Kenya ait connu depuis 1981. Alors que la malnutrition s'étend, l'Autorité nationale

de gestion de la sécheresse a distribué de l'aide monétaire à près de 130 000 foyers. Le président William Ruto a également annoncé le déboursement de plus de 4 milliards de shillings, soit environ 26 millions d'euros pour faire face à la crise.

Le Syndicat national des enseignants demande que cette aide soit en partie allouée aux cantines des établissements scolaires. Le ventre vide, les enfants délaissent les bancs de l'école. D'après l'UNICEF, plus de 2 millions et demi d'entre eux, sont déjà déscolarisés dans toute la Corne de l'Afrique, en raison de la sécheresse.

A.P. MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

La transhumance ravive les tensions entre agriculteurs et éleveurs

Dans l'Ouest de la République centrafricaine, la saison sèche correspond au retour massif des troupeaux en transhumance. Des centaines de bovins parcourent pistes rurales et périphéries des villages à la recherche de pâturages et de points d'eau devenus rares. Pour les éleveurs, ces déplacements saisonniers relèvent d'une nécessité économique et écologique. Pour de nombreux cultivateurs, ils marquent le début d'une période d'inquiétude, tant les risques de dévastation des champs sont élevés.



Un troupeau en transhumance

A Bouar, chef-lieu de la préfecture de la Nana-Mambéré, la transhumance concentre les tensions. La diminution des ressources naturelles en saison sèche accentue la concurrence pour l'accès à la terre et à l'eau. Dans cette zone de l'Ouest du pays, les incidents entre agriculteurs et éleveurs se multiplient, ravivant des antagonismes anciens parfois violents. Dans un champ partiellement détruit, Adèle observe les cultures piétinées. Les sillons sont retournés, les plants couchés. Elle dit avoir contracté un crédit pour acheter des semences et redoute désormais de ne pouvoir le rembourser. «Nous travaillons pendant des mois et tout peut être anéanti en quelques minutes», confie-t-elle.

Selon des habitants, un troupeau en transhumance a traversé la zone à l'aube, détruisant plusieurs parcelles. Des dizaines de bœufs, conduits par des bergers venus du Nord, ont pénétré dans des champs cultivés, causant des pertes importantes. Pour les exploitants

agricoles, ces intrusions représentent un risque économique majeur dans un contexte déjà marqué par la précarité et l'insécurité alimentaire.

Les éleveurs de leur côté, réfutent toute volonté de confrontation. Issa Hamadou affirme que de nombreux champs ont été installés ces dernières années sur des couloirs traditionnellement empruntés par les troupeaux. Il évoque également l'insécurité persistante dans certaines zones rurales, notamment les vols de bétail et les attaques armées, qui fragilisent davantage les éleveurs.

Au-delà des dégâts immédiats, la crise révèle une recomposition de l'occupation des sols et l'absence de délimitation claire entre espaces pastoraux et agricoles. L'extension des surfaces cultivées, la pression démographique et les déplacements internes liés aux crises successives compliquent la cohabitation.

Les autorités locales privilégient la médiation. Le sous-préfet de Bouar indique que des réunions de sensibilisation sont organi-

sées pour prévenir les conflits et rechercher des solutions à l'amiable en cas de litige. Toutefois, ces mécanismes restent fragiles.

Au niveau national, le ministère de l'Elevage envisage de baliser les couloirs de transhumance afin de limiter les intrusions dans les zones cultivées. Des mesures de désarmement de certains éleveurs et la création d'une unité chargée de sécuriser les déplacements saisonniers sont également à l'étude. Pratique ancienne et essentielle à l'économie pastorale, la transhumance s'adapte aux cycles climatiques. Mais l'évolution des dynamiques rurales impose aujourd'hui une régulation plus rigoureuse. A Bouar comme ailleurs, la cohabitation demeure précaire. Pour les cultivateurs, la crainte de nouvelles dévastations persiste; pour les éleveurs, l'accès aux pâturages reste vital. La saison sèche agit ainsi comme un révélateur des fragilités structurelles qui pèsent sur la stabilité rurale dans l'Ouest centrafricain.

Gaule D'AMBERT

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO.MAFINA NOTAIRE

46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville

E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com 1 BP: 1542/ Tél. : 05 556 06 19 /06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «ELITE PLAY»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de CINQ MILLIONS (5 000 000) de Francs CFA
Siège social : 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande
de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville — Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du onze novembre deux mil vingt-cinq (11/11/2025), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO.MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «ELITE PLAY», enregistrés aux recettes des Impôts de la Plaine, le douze septembre deux mil vingt-cinq (12/09/2025), sous folio 200/29 no 6312, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «ELITE PLAY»

Forme : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Siège social : 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage Centre-ville — Brazzaville (République du Congo)

Objet social :

- Casino en ligne ;
- Courses et paris en ligne ;
- Courses et paris sportif.

Capital social : CINQ MILLIONS (5 000 000) de Francs CFA.

Immatriculation : La SARLU «ELITE PLAY» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2026-B13-00630 du treize novembre deux mil vingt-cinq (13/11/2025).

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Associé Unique - Gérant : Il a été désigné un Gérant de la Société.

POUR AVIS
Me Chantal Josiane
LOCKO-MAFINA

DIOCÈSE DE NKAYI

Mgr François Halyday Mbouangui, ordonné évêque coadjuteur par Mgr Fortunatus Nwachukwu

L'esplanade du stade de Madingou, dans le département de la Bouenza, a accueilli dimanche 15 février 2026, 6^e dimanche ordinaire de l'année liturgique A, des milliers de pèlerins venus des diocèses du Congo et de l'étranger, notamment de l'Italie et du Gabon, participer à la messe d'ordination épiscopale de Mgr François Halyday Mbouangui, nommé évêque coadjuteur du diocèse de Nkayi avec droit de succession, le 1^{er} décembre 2025 par le Pape Léon XIV.

Une cérémonie émouvante vécue dans la joie et l'allégresse par la chrétienté du diocèse de Nkayi, en particulier, et de l'Eglise du Congo, en général. Mgr François Halyday Mbouangui, qui est âgé de 49 ans puisque né le 4 octobre 1977 à Mindouli, dans le département du Pool, va succéder automatiquement à Mgr Daniel Mizonzo, l'actuel ordinaire du lieu qui reste en poste jusqu'en 2028, année où il va faire valoir ses droits à la retraite selon le droit canon qui stipule: «L'évêque qui a atteint l'âge de 75 ans doit renoncer à sa charge épiscopale».

Cette messe d'ordination pleine de symboles, placée sous l'animation liturgique de la chorale diocésaine et de la scholas populaire, a été célébrée par Mgr Fortunatus Nwachukwu, sous-secrétaire du Saint-Siège du Dicastère pour l'évangélisation et consécrateur principal. Accompagné de NN.SS Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO), deuxième consécrateur, et Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, troisième consécrateur. Les évêques du Congo étaient tous présents: NN.SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du centre (PEC) et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Gélase Armel Kema, archevêque métropolitain d'Owando et de la Province ecclésiastique du nord (PENORD); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie; Brice Armand Ibombo, évêque de Ouesso; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala et animateur de la retraite spirituelle de l'évêque coadjuteur. Mgr Yan Carlos, secrétaire et chargé d'affaires à la nonciature apostolique ainsi que le sous-secrétaire chargé de la nouvelle évangélisation et un évêque venu du Gabon étaient présents. Sans oublier de nombreux prêtres, parmi lesquels les abbés Vivien Carol Etoulo et Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC; Christel Barthel Ganao et Christophe Maboungou,

recteurs des grands séminaires, ainsi que des vicaires généraux. Les religieuses des différentes Congrégations n'ont pas manqué cet événement de grande portée ecclésiale. Du côté des pouvoirs publics, on pouvait noter la présence de trois membres



Mgr Fortunatus Nwachukwu prononçant l'homélie

Conseils départementaux de Nkayi et de Madingou. Tous les ingrédients étaient réunis pour rendre cette fête belle et agréable avec la présence des sages du terroir, à travers le rituel de libation de vin de palme, ont offert à l'évêque coadjuteur une cathédre et une canne fabriqués en bois local. La nomination d'un évêque est un événement heureux et joyeux, a dit Mgr Daniel Mizonzo dans son mot d'accueil. «L'évêque coadjuteur n'a pas été imposé. C'est mon choix personnel puisqu'il a été mon secrétaire», a-t-il



La procession d'entrée



La remise des insignes pastoraux au nouvel évêque



La lecture de la Bulle de nomination par le secrétaire de la nonciature



La congratulation



Mgr François Halyday Mbouangui bénissant les chrétiens

du gouvernement: Rigobert Maboundou, ministre de la recherche scientifique et de

l'innovation technologique; Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes

L'évêque coadjuteur assis sur sa cathédre

entreprises et de l'artisanat; Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. Le préfet du département de la Bouenza, Marcel Nganongo, et son épouse née Pouaoua, ainsi que la préfète du département du Niari ont communiqué à cette fête. Sans oublier les autorités militaires et civiles des départements de la Bouenza et de la Lékoumou, notamment les présidents des

souligné. Puis, déroulant son allocution, il a fait la genèse des évêques coadjuteurs qui étaient autrefois une exclusivité de l'archidiocèse de Brazzaville depuis 1961. Le premier coadjuteur était l'abbé Théophile Mbemba nommé archevêque le 11 novembre 1961 avec droit de succession de Mgr Michel Bernard (Spiritaïn); le deuxième c'est l'abbé Emile Biayenda, nommé archevêque titulaire de Garba le 7 mars 1970 avec

droit de succession de Mgr Théophile Mbemba; le troisième c'est Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, nommé archevêque coadjuteur le 18 mai 2020 avec droit de succession de Mgr Anatole Milandou. Aujourd'hui, c'est le diocèse de Nkayi qui emboîte le pas. Le quatrième dans l'histoire de l'Eglise du Congo c'est l'abbé François Halyday Mbouangui, nommé évêque coadjuteur le 1^{er} décembre 2025 avec droit de succession de Mgr Daniel Mizonzo. Le rituel de l'ordination épiscopale prévoyait: la bénédiction des insignes de la charge épiscopale et l'appel du candidat par son nom par un diacre. Puis, l'abbé Cellot Primat Nkouna Mabikas, secrétaire chancelier du diocèse, a fait la présentation de l'ordinand. Et l'abbé Michel Bkindou a dit: «Père, la Sainte Eglise catholique vous présente Monsieur l'abbé François Halyday Mbouangui, prêtre du diocèse de Nkayi et vous demande de l'ordonner pour la charge de l'épiscopat». Mgr Fortunatus Nwachukwu, président l'eucharistie et consécrateur principal a dit: «Vous devez avoir reçu du Siège apostolique la lettre qui le désigne pour cette charge. Qu'on en fasse la lecture». La présentation et la lecture de la Bulle de nomination ont été faites par Mgr Yan Carlos, secrétaire de la nonciature. Dans son homélie, Mgr Fortunatus Nwachukwu a longuement expliqué ce qu'est un évêque coadjuteur, ses fonctions et son rôle dans l'Eglise. «L'évêque doit être un homme de communion, d'unité, un rassembleur. Soyez proche de vos prêtres en ayant un esprit convivial, de dialogue constructif et de synodalité. Le choix de l'évêque consécrateur et du site de l'événement relève de la compétence de l'ordinand. Peuple de Dieu de Nkayi, accueillez votre pasteur avec un esprit de simplicité et de Sainteté. La tâche ne sera pas facile certes, mais n'ayez pas peur, dit le Seigneur. Soyez dans la joie et que Dieu éclaire votre ministère épiscopal», a conclu Mgr Fortunatus Nwachukwu. Après l'homélie, il y a eu la liturgie d'ordination: Invocation de l'Esprit-Saint, appel de l'ordinand, litanie des saints, imposition des mains, puis les

Etude de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA NOTAIRE

Etude sise Ex-Garage MASSALA, centre-ville Dolisie BP: 138 Tél: (242) 539 98 90 1: (242) 658 14 57 440 93 32 - e-mail: spatricclub@gmail.com/etudesindika@gmail.com République du Congo.

ANNONCE LEGALE CONGO - CANADA En sigle C.C-SAU

Société Anonyme Unipersonnelle avec administrateur général
Capital social: dix millions (10.000.000) f CFA
Siège social: Ex-garage MASSALA-Centre-ville à Dolisie

Aux termes des actes authentiques reçus à Dolisie, le seize décembre deux mil vingt-cinq par Maître **Patric SINDIKA LOUBOTA**, Notaire à la résidence de Dolisie, enregistrés à Dolisie, le vingt-trois décembre deux mil vingt-cinq, folio 255, N°310, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes
Forme: Société Anonyme Unipersonnelle avec administrateur, Général
Dénomination: la dénomination de la société est: CONGO - CANADA, en sigle C.C — SAU
Capital social: dix millions (10.000.000) f CFA
Objet social: la société a pour objet:
1-Exploitation minière, 2-Agriculture, 3-Location des engins, 4-Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet

sus — indiqué ou à tous autres l'objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Siège social: Ex garage MASSALA-Centre-ville à Dolisie
Durée: La durée de la société est de 99 ans.
Administration de la société: la société est administrée par Monsieur NZOHO Romain Jules, en qualité d'administrateur général.
RCCM: la société est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-DOL-OI

Pour insertion légale
Le Notaire

Maître Patric SINDIKA LOUBOTA



Les officiels présents à la cérémonie

rites complémentaires avec l'onction du Saint Chrême, remise de l'évangélaire, remise des insignes épiscopaux: l'anneau, la mitre, la crosse, puis le baiser de paix. Vers la fin de la célébration, des allocutions ont été prononcées à tour de rôle. Le ministre Rigobert Maboundou a apprécié les bons rapports qui ont toujours existé entre l'Eglise catholique et l'Etat. Mgr Abel Liluala s'est réjoui du fait que la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) dont-il est l'archevêque s'est agrandi d'un nouveau sang. Mgr Fortunatus a prodigué quelques conseils au nouveau venu dans l'épiscopat d'être toujours proche de ses prêtres et du peuple de Dieu qui lui a été confié. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a, au nom de l'épiscopat congolais, souhaité une bienvenue cordiale au nouvel évêque au sein de la Conférence épiscopale du Congo. Mgr François Halyday



Les officiels posant avec les évêques

Mbouangui a remercié le Saint-Père le Pape Léon XIV pour le choix porté sur sa modeste personne en le nommant évêque coadjuteur avec droit de succession. Ensuite, il a tordu le cou à différents

messages mensongers qui alimentent les réseaux sociaux ainsi que des commérages de certains ouvriers apostoliques. Il a demandé à ces derniers de se taire et de penser développement

du diocèse de Nkayi. S'il y a un cadre de concertation et de dialogue, c'est le Conseil presbytéral et non ailleurs. Puis, il a rendu hommage à NN.SS Ernest Kombo, premier évêque du diocèse de Nkayi, et Bernard Nsai, deuxième évêque du diocèse dont les restes mortels seront, a-t-il promis sous les vivats, rapatriés de Rome où il a été enseveli, pour le diocèse de Nkayi.

A signaler que Mgr François Halyday Mbouangui, qui est journaliste de formation, a eu pour devise épiscopale:

«Confide surge vocat te. Confiance, lève-toi: Il t'appelle» (Mc 10,49).

Pascal BIOZI KIMINOU
De retour de Madingou

MESSAGE DE LA XIII^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ASSOCIATION DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES DE LA REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE (ACERAC)

«Les défis de l'Église-Famille de Dieu en Afrique Centrale: 30 ans après la publication de l'Exhortation Apostolique post-synodale, Ecclesia in Africa»

(Suite du précédent numéro)

sur les divers problèmes humains à la lumière de l'Évangile et des sciences humaines [Cf. EA 89].

- Aux Catéchistes

Chers Catéchistes, témoins de la formation chrétienne, notamment auprès des jeunes générations chrétiennes d'Afrique centrale, votre rôle est capital [Cf. Catechesi Tradendae, no 9] et votre engagement reste décisif en ce qui concerne l'implantation et l'expansion de l'Église au sein de notre continent et, surtout, dans notre sous-région.

- Aux Familles

Comme le dit Ecclesia in Africa, «L'avenir du monde et de l'Église passe par la famille» [EA 80]. Nous appelons nos familles à la conversion. Vous devez devenir des lieux où le témoignage de la foi et l'expression des valeurs africaines sont vécues au quotidien et avec profondeur. Bref, de véritables «Églises domestiques» [Familiaris Consortio, no 64], qui savent résister avec fermeté aux assauts idéologiques contre l'institution famille en Afrique, par la lumière et la force de l'Évangile.

- Aux Enfants et aux Jeunes

Chers Enfants, Chers Jeunes, «Vous êtes le sel de la terre ... Vous êtes la lumière du monde» [Matthieu 5, 13-16] Vous êtes la vie, le présent et

l'avenir de l'Église. Votre bien-être intégral représente un souci constant pour Nous, vos Pères dans la foi. Dans nos Messages au cours des Assemblées plénières précédentes, nous vous avons invités à vous laisser guider par l'Esprit Saint, à marcher à la suite de notre Seigneur Jésus-Christ, le Bon Pasteur, à fuir les violences et les aventures ambiguës de la vie présente, à renoncer à la paresse et à vous engager au travail.

«N'ayez pas peur» [Marc 6, 50]. Le Seigneur Jésus-Christ est avec vous «tous les jours, jusqu'à la fin du monde» [Matthieu 28, 20].

Laissez-vous attirer par des loisirs sains. Utilisez les réseaux sociaux avec discernement et responsabilité. L'Église compte sur votre disponibilité, votre spontanéité et votre créativité afin d'enrichir sa mission d'évangélisation toujours nouvelle et d'approfondir l'œuvre de la propagation de la foi.

- Aux Institutions de formation et Universités Catholiques

Chers Frères et Sœurs engagés dans le monde de l'enseignement scolaire et de la formation académique, Nous vous exhortons à opérer avec discernement et responsabilité au renouvellement des objectifs pédagogiques de

l'école catholique ainsi qu'à la construction de nouveaux liens en vue de l'émergence d'une école de sagesse et de vie. Vous êtes invités à vous déployer comme de véritables instruments d'évangélisation, de formation intégrale et de promotion sociale. Nous vous encourageons à poursuivre l'excellence scolaire et académique, tout en cultivant les valeurs chrétiennes, au service de l'Église-Famille de Dieu. En tant que garants de la tradition ecclésiale et gardiens de la foi en Afrique centrale, Nous vous exhortons à rendre compte de l'espérance qui est en vous [1 Pierre 3, 15], en vous inspirant et vous appuyant largement sur les indications du Magistère de l'Église, à travers les 4 axes donnés par le Pape François dans la Constitution apostolique Veritatis Gaudium, à savoir: la contemplation et l'introduction spirituelle, intellectuelle et existentielle au cœur du Kérygme; le dialogue dans tous les domaines; l'inter-et la transdisciplinarité; la nécessité urgente de «faire réseau» entre les diverses institutions qui, partout dans le monde, cultivent et promeuvent les études ecclésiastiques [Veritatis Gaudium, n°4].

Vous veillerez aussi à la diffusion de la Doctrine Sociale de l'Église, à travers des instruments théo-

riques et pratiques appropriées. De même, il est urgent et nécessaire pour vous de créer des laboratoires d'inculturation [Cf. EA 54], de réfléchir sur les idéologies néo-panafricanistes et kénitistes.

Vu l'urgence de l'auto-prise en charge, Nous vous exhortons à mettre également l'accent sur la formation des agents pastoraux à la gestion du patrimoine de l'Église.

- Au sujet du Dialogue

œcuménique et interreligieux Nous, Évêques de l'ACERAC, invitons les Fidèles des autres Confessions chrétiennes et les Croyants des autres religions au dialogue.

Nous en appelons au dialogue œcuménique qui concerne tous les frères et sœurs baptisés des autres Confessions chrétiennes, pour qu'advienne «l'unité pour laquelle le Christ a prié et qu'ainsi leur service des populations du continent rende l'Évangile plus crédible aux yeux de ceux et de celles qui cherchent Dieu» [EA 65]. Nous invitons également au dialogue avec les musulmans de bonne volonté et les adhérents des Religions Traditionnelles Africaines [EA 66-67].

- Aux Acteurs de l'information et de la communication Chers Membres de la Famille (Suite dans notre prochaine édition)

PREMIER DIMANCHE DE CAREME, ANNEE A

Le projet de Dieu pour les hommes

Textes: Gn 2,7-9; 3,1-7a; Rm 5,12-19; Mt 4,1-11

Avec le Mercredi des Cendres s'ouvre le carême. En ce premier dimanche de carême, la liturgie focalise notre attention sur le projet de Dieu. Dit autrement, quel est le projet de Dieu pour l'homme? Qui est l'homme? Les lectures de ce dimanche nous révèlent qui nous sommes et comment nous devons être. Quelle réponse pouvons-nous donner à la question: Qui est l'homme?

À la question «Qui est l'homme?», la première lecture nous offre des considérations éclairantes. Nous sommes dans le livre de la Genèse. Le texte proposé par la liturgie nous présente deux arguments: d'une part, l'homme dans le projet de Dieu et, d'autre part, la réponse de l'homme à ce projet. En effet, à la question qui est l'homme?, la bible en préfère une autre: A quoi l'homme est-il appelé?

L'homme n'existe pas par hasard, l'homme n'est pas un être jeté dans le monde, comme le dit la philosophie existentialiste moderne. Au contraire, l'homme existe parce que Dieu l'a voulu. L'homme fait partie du projet de Dieu, il est la seule créature responsable, appelée à répondre, capable de répondre. C'est pourquoi, l'homme se voit offrir le choix de la libre obéissance. Malheureusement, l'homme veut établir la norme du bien et du mal pour lui-même; et cela le porte souvent à la ruine. Quelle réponse l'homme donne-t-il alors au projet de Dieu? Cette question nous introduit dans la deuxième lecture.

La réponse de l'homme au projet de Dieu est souvent négative. Et Paul, dans la deuxième lecture, donne à cette réponse le nom de péché: c'est le péché du premier homme, Adam. Ce dernier a refusé de se reconnaître créature de Dieu, il a prétendu prendre sa place. Nous aussi, nous agissons comme Adam, plusieurs fois nous nous rebellons de Dieu et transgressons ces préceptes. Le péché crée des conséquences énormes et fait surgir chez l'homme la peur et la fuite de Dieu. Adam en péchant a entraîné tout le monde dans la mort. Le Christ, le nouvel Adam, au contraire, apporte au monde le salut. A travers les trois tentations, Jésus a opéré surtout le choix selon le projet de Dieu.

Le récit des tentations de Jésus en Matthieu montre un curieux duel exégétique entre deux protagonistes particulièrement différents: Jésus et le diable. Le mot «tentation» en soi est juste, mais il risque de dévier l'interprétation que l'évangéliste veut donner. Plus que tentation nous devrions parler d'une incitation au mal, d'une incitation au péché ou à quelque chose de négatif, nous devrions parler de séduction du diable. Ce dernier se présente comme un précieux collaborateur du Messie, une aide.

En effet, ce récit est un texte didactique à travers lequel l'évangéliste montre comment Jésus a résisté au mirage d'un messianisme surhumain et place chacun devant ce choix crucial: pour ou contre la parole de Dieu. Ce récit résume tous les choix que Jésus a fait au long de son ministère. C'est durant sa retraite que le diable profite de le séduire. Où se passent les trois tentations?

Les trois séductions se passent dans trois lieux différents: la première dans le désert, la deuxième dans le Temple de Jérusalem, la troisième se passe sur une haute montagne. Dans la bible, ces trois lieux cités ne sont pas des endroits insignifiants ou banals. Ce sont justement des lieux où le Dieu vivant se révèle, où il est cherché et rencontré. Au désert, Dieu s'est fiancé avec son peuple en marche; Jésus ira y prier. Au temple, Dieu est présent parmi son peuple et célébré; Jésus s'y rendra plusieurs fois. Sur la montagne, Dieu a révélé son nom à Moïse et a donné la Loi; Jésus y enseignera et y sera transfiguré.

Trois fois séduit ou mis à l'épreuve, Jésus est victorieux des tentations auxquelles Israël avait succombé. L'attitude de Jésus et sa réponse au tentateur décrivent sous forme narrative, son choix d'un messianisme conforme au plan de Dieu. C'est l'antithèse, en termes positifs, de la réponse d'Israël et d'Adam, qui ont fait le choix du péché.

Nous vivons dans une société permissive où notre vie est en jeu. Chaque jour, nous devons choisir, mais que choisissons-nous? Nous sommes placés devant ce choix crucial: pour ou contre la parole de Dieu. La liturgie de ce dimanche nous rappelle que nos choix quotidiens, nos choix doivent être évalués à la lumière du message évangélique et non de la facilité. Faire un bon choix n'est pas si difficile, la difficulté est de le réaliser. Le carême, qui est un temps de conversion, est l'occasion de prendre conscience du projet de Dieu sur nous, de commencer à nous remettre en question, de réfléchir à notre comportement, de le juger et de décider en conséquence. Qui sommes-nous et que faisons-nous? Que faisons-nous pour nous rendre libres?

Que devons-nous faire?

Pour cela, nous avons besoin de 3 critères de discernement: Le premier critère est de nous remettre en question. Le second critère, faire un examen de conscience basé sur la parole de Dieu. Le Troisième critère, avoir un point de référence: seul Dieu suffit.

Frère Bienvenu Des Saints, O.ss.t.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Numéro de Prêt : 9398-CG
Financement : BIRD

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

N°18/MPTEN/PATN-UCP/SC/SFQC/2026

SERVICES DE CONSULTANT

Intitulé de la Mission: Cartographie des centres de formation au numérique en République du Congo et un diagnostic des besoins de ces centres en termes de matériels informatiques, outils pédagogiques et renforcement des capacités des formateurs

N° de référence: CG-PATN-100-CS-QCBS-2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Les services de consultant («les Services») comprennent la cartographie des centres de formation au numérique en République du Congo et un diagnostic des besoins de ces centres en termes de matériels informatiques, outils pédagogiques et renforcement des capacités des formateurs.

Cependant, l'étude sur le référentiel des compétences numériques n'a pas permis de couvrir l'ensemble des centres de formation en compétences, faute de temps, et focaliser sur les principaux centres de formation universitaires (Denis SASSOU NGUESSO, Marien NGOUABI et CIRAS).

Afin d'apporter un appui logistique et pédagogique aux centres publics de formation au numérique en république du Congo, et aligner leurs offres de formation sur les priorités nationales, le gouvernement souhaite utiliser une partie des fonds alloués au PATN pour recruter un cabinet chargé d'évaluer les besoins en matériel informatiques, outils pédagogiques et de renforcement des capacités du corps enseignants desdits centres.

La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des déplacements possibles dans les autres départements du pays, conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AMI.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles («Consultants») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Justifier d'au moins deux (02) expériences en matière d'accompagnement dans la définition et l'opérationnalisation de politiques publiques éducatives, de programmes de formation en compétences numériques en Afrique subsaharienne.

- Avoir au moins deux (02) expériences à présenter en République

du Congo ou en Afrique centrale.

4. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI» de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 («Règlement de Passation des Marchés»), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 mars 2026.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)

À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 13 février 2025.

Le Coordonnateur
Michel NGAKALA

DROITS HUMAINS

Le CAD sensibilise les réfugiés sur leurs droits

Le Centre d'actions pour le développement (CAD) a organisé, du 10 au 11 février 2026 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, une formation destinée aux communautés des réfugiés pour une meilleure connaissance de leurs droits.

La formation a été coordonnée par Guerchom Gobouang, responsable des programmes, de campagne et de plaidoyer au CAD, et Mme Monica Ngalula, responsable du programme d'assistance aux victimes. Le but visé a été de faire connaître aux réfugiés, en tant que personnes humaines et surtout vulnérables, leurs droits et de s'en imprégner pour le respect de la dignité des personnes. La rencontre a permis aussi d'identifier les problèmes auxquels les réfugiés font face au Congo pour que le CAD les accompagne.

Des réfugiés issus de plusieurs communautés, notamment du Rwanda, du Burundi, de la RDC, du Tchad, de la RCA et de l'Angola, ont pris part à cet atelier de renforcement des capacités. Ils ont principalement suivi un exposé axé sur la loi n° 41-2021 du 29 septembre 2021, fixant le droit et le statut de réfugié. De certains articles de cette loi composée de six titres et de trente-neuf articles, il ressort que les réfugiés vivant sur un territoire ont droit à l'emploi, à la santé, à la sécurité sociale, au logement, à la santé et à l'éducation. Ils jouissent également de



Les organisateurs et les participants

la liberté d'association, conformément aux lois et règlements en vigueur. Les réfugiés peuvent ester en justice dans les mêmes conditions que les nationaux et bénéficient du même traitement en ce qui concerne l'accès aux tribunaux.

En revanche, l'article 30 de cette loi stipule que tout réfugié résidant sur le territoire est tenu d'observer les lois et règlements en vigueur et de s'abstenir de troubler l'ordre public par des actes subversifs et des déclarations intempestives. Les réfugiés sont tenus d'honorer les charges fiscales auxquelles donnent lieu les activités lucratives qu'ils entreprennent sur le territoire. «On dit que tous les hommes naissent égaux. C'est vrai que les lois existent, mais, elles ne sont pas appliquées comme souhaitées aux réfugiés. Il y a de la discrimination. Le CAD a bien fait de nous former sur les droits humains», a déclaré Juvénal Turatsinzé,

refugié rwandais. Pour Mme Stéphanie Bayama, réfugiée de la RCA vivant au Congo depuis 2013, leurs enfants subissent de la discrimination au niveau des écoles: «Cette rencontre a été une opportunité pour connaître nos droits».

En qualité d'organisateur, Guerchom Gobouang a exhorté les réfugiés à «connaître leurs droits et savoir quelles sont les voies de recours lorsque leurs droits sont violés». Le CAD, a-t-il ajouté, «estime qu'il est important que la dignité de toutes les personnes soit respectée». «Quand on vient dans un pays, il faut commencer par en connaître les lois et les observer. Mon message, c'est de savoir comment vivre en intelligence avec le pays hôte et surtout se conformer à ses lois», a conclu Hélène Bengreman, une conférencière.

Philippe BANZ

HANDICAP

Une feuille de route pour les personnes vivant avec handicap

Le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH) a tenu sa session de présentation des documents de travail pour l'année 2026-C'était mardi 10 février 2026, au siège de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), à Brazzaville. Les travaux, placés sous l'égide de Bakary Taraoré, secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, ont permis d'adopter un programme d'activités et le budget de l'exercice 2026.



Photo de famille

La feuille de route retenue prévoit une série de priorités. Celle-ci guidera l'action de l'institution constituant le canevas directeur des activités à mener durant l'année. Le budget prévisionnel de l'exercice 2026 retenu s'élève à 250 millions de francs Cfa, dont 150 millions de francs Cfa en provenance du budget du transfert de l'Etat et avec l'appui des partenaires pour atteindre ce montant.

Cette session a permis aux membres de s'approprier les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de l'institution. Les activités programmées visent à améliorer la qualité et la pertinence des avis pour des politiques publiques éclairées, renforcer la représentativité et la légitimité des suggestions, accroître l'impact et le suivi des recommandations,

se conformer aux engagements internationaux et renforcer l'image du pays, vulgariser le cadre juridique national protégeant et promouvant les droits des personnes handicapées, renforcer les capacités opérationnelles du Secrétariat exécutif permanent du Conseil, des conseillers et des organisations des personnes handicapées (OPH). Ces activités concernent aussi la réalisation des études et enquêtes nationales sur la situation des personnes vivant avec handicap. Il était inclus également l'organisation des consultations départementales, l'organisation des ateliers de plaidoyer, le renforcement des capacités des ressources humaines, la sensibilisation et la vulgarisation du cadre juridique international, régional et national relatif aux droits des personnes handicapées, le renforcement de la gouvernance institutionnelle

du CCPVH, ainsi que la mise en œuvre, le suivi et évaluation des activités.

Pour les organisateurs de la session, le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap est un levier stratégique pour permettre au Gouvernement de développer des politiques publiques plus efficaces et conformes aux engagements internationaux pris par le Congo. Sa mission principale est d'émettre des avis et de faire des suggestions.

Pour cette mandature, Bakary Taraoré a affirmé: «Notre lutte n'a pas besoin de clivages politiques, religieuses, ethniques. Mais, elle nécessite l'action, socle de notre amélioration conditionnelle. L'inclusion devient de plus en plus une réalité, du fait que les murs socio-psychologiques et les institutionnels sont abattus».

Ph. BANZ

ARMEE

Elaborer une vision partagée des outils de programmation générale des activités

La Conférence de planification des activités des Forces armées congolaises (FAC) au titre de l'année 2026 s'est tenu du 12 au 14 février à Brazzaville. Elle visait, entre autres objectifs, l'élaboration d'une vision partagée des outils de programmation générale des activités et le renforcement de la maîtrise collective des problématiques structurantes, concourant à l'amélioration du pilotage de la cohérence et de l'efficacité de l'action des FAC.



Général de division
Guy Blanchard Okoi

nécessaires à la mise en œuvre des décisions arrêtées.

Pour le général Guy Blanchard Okoi, «au travers de cette conférence, nous allons nous focaliser sur l'organisation du travail des Forces armées congolaises, afin de consolider les actions pour l'achèvement des orientations prescrites en 2025, et d'atteindre un niveau plus élevé des directives permanentes. De ce fait, notre démarche obéit à la logique de la loi n° 31-2019 du 10 octobre 2019, portant orientation de la performance publique qui fixe pour tous les départements un cadre de planification des activités qui doit s'inscrire dans la gestion axée sur les résultats. C'est ainsi que sur la base de la circulaire ministérielle du 13 janvier 2026 relative à la planification des activités du ministère de la Défense nationale année 2026,

le Plan de travail annuel des Forces armées congolaises a été approuvé par le ministre de la Défense nationale. Il est l'un des outils de programmation générale qui répond aux attentes du ministre de la Défense nationale, regroupé dans quatre objectifs à savoir: renforcer la gouvernance administrative et opérationnelle; assurer le respect des engagements opérationnels nationaux et internationaux, accroître le niveau opérationnel des personnels et des Forces, optimiser enfin, le soutien logistique des opérations».

Le livre-âme comme second outil de programmation à l'issue de nos travaux, a-t-il relevé, «sera l'instruction du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises relatives à la programmation générale des activités des Forces armées congolaises année 2026, à partir duquel, vous devriez élaborer et faire valider vos documents de planification et de programmation».

Le directeur des opérations de l'Etat-major général des FAC, le général de brigade François Osselé, a pour sa part rappelé qu'avec cette Conférence de planification, les FAC entrent dans «une activité cyclique du processus de pilotage des activités».

A.P.M.

PORTRAIT

Junior Yvon Imbou, un as de l'informatique à 17 ans!

Quartier OCH, à Tié-Tié, le 3^e arrondissement de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. Dans une chambre baignée par la lumière bleutée d'écrans, un ventilateur ronronne doucement. Sur le bureau, deux ordinateurs allumés. Sur l'un, des lignes de code défilent à toute vitesse; sur l'autre, un film tourne en arrière-plan. Entre deux mondes, celui du cinéma et du numérique, Junior Yvon Imbou, 17 ans, un as de l'informatique, façonne tranquillement le sien.



Junior Yvon Imbou

Né dans la ville océane congolaise, Junior découvre l'informatique à sept ans. Depuis, le clavier est devenu son terrain de jeu favori. Etudiant en deuxième année de génie logiciel dans une université ponténégrine, ce génie congolais de l'informatique revendique déjà une dizaine de logiciels fonctionnels, tous pensés pour répondre à des besoins concrets du quotidien.

Le plus célèbre d'entre eux, «Requérant Radar», est désormais utilisé par la Conservation des hypothèques et de la propriété foncière de Pointe-Noire. Son utilité? Retrouver, en quelques secondes, les noms des détenteurs de titres fonciers publiés dans l'hebdomadaire catholique congolais «La Semaine Africaine».

«À la base, tout est parti d'une conversation avec mon père. Il me parlait souvent des difficultés que rencontraient certains de ses collègues à retrouver des noms dans des centaines de fichiers

PDF du journal. J'ai donc créé une application capable de faire cette recherche automatiquement», a-t-il expliqué.

Aujourd'hui, «Requérant Radar» est opérationnel à la tour Mayombe et à la Conservation foncière de Pointe-Noire Cité.

Des solutions nées du terrain

Avant «Requérant Radar», Junior avait déjà surpris son entourage avec «Ntik», un logiciel dédié aux établissements scolaires. «Ntik» permet aux promoteurs d'écoles de suivre en temps réel leurs revenus quotidiens, la présence des professeurs et le feedback avec les parents d'élèves. Ces derniers peuvent connaître la progression de leurs enfants sans attendre les bulletins de fin de trimestre», a fait savoir le jeune développeur.

Déjà déployé dans plusieurs écoles de Pointe-Noire, «Ntik» illustre bien sa méthode: observer les besoins, coder des solutions simples, utiles et durables.

Une vision pour la jeunesse congolaise

Derrière son air réservé, Junior cache une conviction tenace. «Le codage, c'est la langue du XXI^e siècle. Celui qui sait coder peut inventer, innover, transformer sa société. J'aimerais que les jeunes du Congo s'y intéressent davantage», a-t-il exhorté. Il a également appelé les autorités congolaises à encourager la création d'un véritable écosystème numérique national: «Si l'Etat soutient les jeunes développeurs, à travers des formations, alors tout peut se faire ici, chez nous», a-t-il ajouté.

Le code comme horizon

À seulement 17 ans, Junior Yvon Imbou incarne une nouvelle génération congolaise qui ne se contente plus de rêver le futur: elle le code, ligne après ligne, à la lueur des écrans. Dans un pays en quête d'innovation, ce jeune prodige rappelle qu'une idée, un clavier et une volonté peuvent parfois ouvrir plus de portes qu'un diplôme.

Equateur Denis NGUIMBI



BP: 711 – Pointe-Noire
Téléphone: (242) 94.00.52
Fax : 242) 94.20.42
République du Congo
E-mail : info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

PROJET: ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA DIRECTION DQSSE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

MARCHE: ACQUISITION DE MOYENS DE PROTECTION, D'INTERVENTION ET LUTTE ANTIPOLLUTION DANS LE CADRE DES VOLETS « MATIERES DANGEREUSES ET URGENCE – ANTIPOLLUTION » AU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

PAYS: REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 043 /PAPN/DQSSE/SPCIPM/25

1. Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de l'Assistance Technique auprès du département Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) du PAPN. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet d'acquisition de moyens de protection et d'intervention dans le cadre du volet « matière dangereuse », d'intervention et lutte antipollution dans le cadre des volets « matières dangereuses et urgence – antipollution » au Port Autonome de Pointe-Noire.

2. Le PAPN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de :

- Lot 1 – Matériel de protection et d'intervention
- Lot 2 – Equipement d'intervention
- Lot 3 – Matériel de forçement et désincarcération
- Lot 4 – Moyen de transport
- Lot 5 – Santé et Sécurité
- Lot 6 – Outils
- Lot 7 – Remorques

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de:

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire,
(A l'attention du Coordonnateur des projets de la phase d'urgence)

Tel : +242 06 670 11 12 / +242 05 553 20 89

Courriel : info@papn-cg.org ;

Cc : jeanjacquesmombo250@gmail.com ;

Boulevard de Loango - Centre-ville – BP :711 ;
Pointe-Noire

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Direction de la Qualité, Sécurité, Santé et Environnement du PAPN (courriel : leslie.bhalat@papn-cg.org ; spcpm@papn-cg.org ; edmondotsoa5@gmail.com ; de 8h00 à 13h00 et 14h30min à 16h30min.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 100.000 FCFA. La méthode de paiement se fera en espèces (à la caisse du PAPN), par chèque bancaire à l'ordre du PAPN ou par virement bancaire (Cf. relevé d'identité bancaire ci-joint)

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-des-

sus au plus tard le **13 Mars 2026** 2026 à 12h00 min. Les Offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre pour un montant de 9.183.398 FCFA ou 14.000 Euros.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, au Siège Social du Port Autonome de Pointe-Noire, situé sur l'avenue de Loango en face de l'immeuble de la CNSS, à 12h30 min.

8. Les exigences en matière de qualifications sont présentées à la section III - Critères d'évaluation et de qualification. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Pointe-Noire,
le 27 décembre 2025

**Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire**


Séraphin BHALAT



BF. 711
Pointe Noire- Congo:
Tel : (+242) 222 94 00 52
Fax : (+242) 222 94 20 42
E-Mail : info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org
N° 0368/PAPN-SPCIPM

République du Congo
Unité - Travail - Progrès

Pointe-Noire, le 09 fév.2026.

Le Directeur Général

A

Mesdames et Messieurs
les soumissionnaires

Objet: Report de la date de dépôt des offres relatives à l'Acquisition de moyens de protection, d'intervention et lutte antipollution dans le cadre des volets « Matières dangereuses et urgence - antipollution au Port Autonome de Pointe-Noire.

Réf.: Avis d'Appel d'Offres International N°043/PAPN/DQSSE/SCIPM/25

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'Appel d'Offre mentionnée ci-dessus, nous vous informons que la date limite de soumission des offres a été reportée de deux (2) semaines, la nouvelle échéance étant fixée **au 13 Mars 2026**.

Les offres sont adressées par voie postale ou remises contre récépissé à l'adresse mentionnées ci- après :

Siège Administratif du port Autonome de Pointe-Noire
Loango, face immeuble CNSS
Pointe-Noire République du Congo

Veuillez noter que la recevabilité de votre offre est conditionnée par le paiement de frais de 100. 000 FCFA. Nous vous prions donc de bien vouloir joindre une copie de votre quittance ou de la preuve de virement bancaire au Port Autonome de Pointe-Noire en complément de votre offre.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.


Séraphin BHALAT

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Quelque 1500 dossiers des agents examinés par la CAP

En vue d'actualiser la situation administrative des agents sous tutelle, la première session de la commission administrative paritaire (CAP) du ministère de la Fonction publique s'est tenue le 11 février 2026, à Brazzaville, sous la houlette de Christian Aboké-Ndza, directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. Cette occasion a permis d'examiner 1500 dossiers relatifs à la carrière des agents relevant de ce département ministériel.



Christian Aboké-Ndza (au milieu) ouvrant la CAP

La directrice générale de la Fonction publique et présidente de la CAP, Mme Joséphine Bomandouki Olingou Mpourou, a insisté sur le caractère particulier de cette session. Elle est la première qui se tient au ministère de la Fonction publique. « Cette session revêt également un caractère tout particulier en ce qu'elle marque un tournant décisif dans la gestion de la carrière de nos agents, mais aussi un déclic, une invite aux autres administrations à organiser leur commission administrative pour garantir à leurs agents une évolution normale de leur carrière administrative », a-t-elle dit. Pour le représentant du ministre de la Fonction publique, la gestion des carrières admi-

nistratives répond donc ainsi à la volonté d'assurer à tous les agents civils de l'Etat de meilleures perspectives de carrière, compatibles à la nécessité de la bonne gouvernance du service public. La carrière d'un agent civil de l'Etat, a martelé Christian Aboké-Ndza, doit se réaliser par une progression continue dans la hiérarchie de son corps ou de son cadre d'emploi, selon le rythme prévu par le statut général de la fonction publique ou par les statuts particuliers. Au cours de cette session, 1500 dossiers, dont 1100 dossiers de promotion et 400 autres dossiers de toute nature (promotion, avancement, reclassement, reconstitution de carrière, révision des situations administratives...), ont été examinés par les participants, afin de répondre aux attentes des agents civils de l'Etat. Le directeur de cabinet a invité les

membres de cette commission au professionnalisme pour aboutir à des résultats probants attendus par tous.

Les administrations publiques invitées à tenir leurs CAP en 2026

Pour opérationnaliser le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGRHE), visant la gestion automatique de la carrière des agents, Christian Aboké-Ndza a appelé les administrations à tenir courant 2026, leurs CAP. « Ceci garantira, entre autres, l'effectivité de la retraite automatique, à partir de janvier 2027 », a-t-il annoncé. Pour rappel, la commission administrative paritaire a été instituée par décret le 12 juin 2012. Elle a pour mission d'examiner les questions relatives à la carrière des fonctionnaires, aux conditions de travail, à l'hygiène et à la sécurité sociale.

Germaine NGALA

MADIBOU

SOS pour la route de Mayanga

Les habitants de Mayanga, dans l'arrondissement 8 de Brazzaville, s'inquiètent de l'avancée inexorable du ravin, qui risque de couper en deux la principale voie bitumée d'entrée et de sortie par véhicule de leur quartier. Ils se mobilisent eux-mêmes pour faire face à cette situation, mais souhaitent que les pouvoirs publics apportent un soutien à cette initiative locale.



Le ravin qui menace de couper la route à Mayanga

Mobilisées face à l'inaction apparente des autorités municipales et gouvernementales, les populations ont empilé des sacs de sable, des carcasses de voiture et autres déchets pour former une barrière et rediriger ou ralentir les eaux pluviales, offrant ainsi une protection temporaire jusqu'à ce que des solutions plus permanentes

soient mises en œuvre. La société AM Corporation a récemment installé une canalisation métallique temporaire pour dévier les eaux, mais ces

initiatives palliatives, insuffisantes, peinent à enrayer le phénomène. Parmi les dégâts les plus spectaculaires, il y a une bâtisse de type R+1 dont il ne subsiste que des débris de matériaux de construction. Des pylônes électriques sont également sous la menace du ravin. La hantise d'être les prochaines victimes d'un mal qui a déjà englouti plusieurs maisons demeure vivace au sein des habitants proches du ravin de ce quartier. Devant cette situation alarmante, les habitants de Mayanga lancent un pressant appel aux autorités. Ils espèrent une mobilisation financière d'urgence pour préserver l'unique voie desservant le quartier et éviter son isolement.

Sledge MAYOUSSA (Stagiaire)

STATISTIQUES

Le budget annuel du projet HISWACA évalué à 11 milliards FCFA

Placée sous la direction de Sylvain Lekaka, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et président du comité de pilotage (COFIL) du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest et du centre (HISWACA), la première session du COFIL de ce projet s'est tenue le 10 février 2026, au siège de l'institut national de la statistique (INS), à Brazzaville. Elle a été marquée par l'adoption du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2026 à environ 11 milliards FCFA.

Cette session s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du financement additionnel du projet HISWACA-SOP 2, signé le 17 avril 2024 entre le Gouvernement et la Banque mondiale, pour un montant de 55,4 millions d'euros, et entré en vigueur le 6 mars 2025. Ce financement vise à renforcer durablement les systèmes statistiques nationaux, améliorer la production, la qualité, l'accessibilité et la diffusion des données statistiques, conformément aux normes internationales. Ce premier COFIL a réuni les cadres issus de plusieurs administrations: Institut national de la statistique, Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP), représentants des ministères sectoriels, ainsi que le personnel de l'unité de gestion du projet. Il a été question de donner des orientations pour la mise en œuvre du projet HISWACA au Congo. En outre, les participants ont planché sur l'examen et la validation du rapport d'activités arrêté au 30 novembre 2025 et le plan de travail et budget



Le directeur de cabinet (3e de g. à d.) entouré des membres du COFIL

annuel (PTBA) 2026. Ils ont également examiné les outils de sauvegarde environnementale et sociale du projet; le rapport d'exécution du PTBA 2025 et le plan de passation des marchés. Ces échanges ont permis de consolider la coordination institutionnelle et de garantir une mise en œuvre efficace et harmonisée des activités du projet. « Nous avons pu obtenir l'assentiment du comité de pilotage, donc l'autorisation de pouvoir mener les activités proposées par le système statistique national à travers l'INS. Et nous espérons pouvoir dérouler toutes les activités programmées sur les mois restants », a dit le coordonnateur du projet, Patrick Valéry Alakoua. Avec ce PTBA, le projet prévoit réaliser la deuxième édition de « l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages ». Cette enquête se déroulera durant toute l'année avec différentes phases. Il y a également « l'enquête emploi et le secteur informel du Congo (ESIC) ». Les travaux préparatoires pour le recensement général de l'agriculture (RGA) sont aussi à prendre en ligne de compte. Pour cette opération, les ministères de l'Economie et de l'Agriculture devront s'accorder sur un planning qui tienne compte des

contraintes de temps qui restent, parce qu'elle était prévue depuis 2025, a souligné le coordonnateur du projet. « Nous avons tout ce qui concerne les statistiques des comptes nationaux, la comptabilité nationale 2008. Et nous avons, en termes de la composante 3, l'amélioration des infrastructures avec à la clé l'extension du centre national de formation en statistique, démographie et planification, l'ajout de nouvelles salles de classe, ainsi que la construction d'une salle de conférence pour l'INS. Il y a aussi un autre challenge avec la Banque mondiale, le versement à temps des fonds qui sont prévus. Donc rassurez-vous que nous pourrions mettre en œuvre ces activités avec bien sûr l'appui du Gouvernement et de la Banque mondiale », a indiqué Patrick V. Alakoua, à la fin des travaux du COFIL. À travers cette session, le Gouvernement et ses partenaires réaffirment leur engagement à renforcer le système statistique national, en lui dotant des données fiables, harmonisées et accessibles pour un meilleur pilotage des politiques publiques et des programmes de développement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SANTÉ MENTALE

Comprendre la souffrance psychique et discerner le moment du soin

La psychologue Basilia a animé, jeudi 12 février à Brazzaville, une conférence consacrée à : « Comprendre la souffrance psychique: quand il est pertinent de consulter un professionnel plutôt qu'un guérisseur ». La rencontre s'est tenue en présence de Jean Dominique Okemba, conseiller spécial du Chef de l'Etat, de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, et de Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, ministre de la Promotion de la femme et d'un public attentif.



Basilia, la conférencière

Dès l'ouverture, la conférencière a indiqué que la souffrance psychique est un état de mal-être émotionnel et mental intense, qui dépasse une simple tristesse passagère et altère l'équilibre personnel, le quotidien et les relations sociales. Elle a précisé qu'une émotion, en elle-même, est brève: « Une émotion dure généralement entre 90 secondes et moins de cinq minutes. Si elle se prolonge, c'est qu'elle est entretenue par des pensées répétitives ». Autrement dit, ce qui devient envahissant ne relève plus d'un simple état d'âme. Entre croyances et soins spécialisés L'un des points majeurs de son intervention a porté sur la tendance, dans de nombreux contextes africains, à interpréter la détresse psychique avant de l'envisager comme une réalité clinique. « La souffrance, avant d'être soignée, est souvent interprétée », a-t-elle observé, sans pour autant opposer tradition et psychologie. Selon elle, il s'agit plutôt de savoir reconnaître les limites de chaque approche. Elle a évoqué la peur du regard social: « Beaucoup me disent qu'ils craignent le jugement s'ils consultent. Pourtant, se montrer vulnérable est un acte de courage ». Déconstruisant certaines idées

reçues, elle a affirmé que « la dépression n'est pas une maladie de Blancs », mais une pathologie universelle, dont la négation aggrave la stigmatisation. Pour illustrer le lien étroit entre psyché et corps, Basilia a évoqué plusieurs situations cliniques. Elle a notamment cité le cas d'une patiente souffrant de douleurs abdominales aiguës sans cause médicale identifiée. « Le corps parle parfois avant que le mental n'accepte de reconnaître qu'il y a un problème », a-t-elle expliqué. À mesure que la parole se libérait en thérapie, les crises se sont atténuées. Elle a également mentionné une adolescente victime d'abus dont certains souvenirs avaient été dissociés. « Le cerveau peut bloquer un souvenir traumatique pour préserver l'intégrité psychique. C'est un mécanisme de survie », a-t-elle précisé, comparant l'émergence du traumatisme à « un volcan qui se réveille ». Autre illustration : une enfant devenue mutique après un traumatisme. Par la thérapie par le jeu, des scènes de violence ont émergé, orientant les investigations médicales. « Le rôle du psychologue n'est pas seulement de soigner, mais aussi de désamorcer les récits toxiques

qui aggravent la souffrance », a-t-elle conclu.

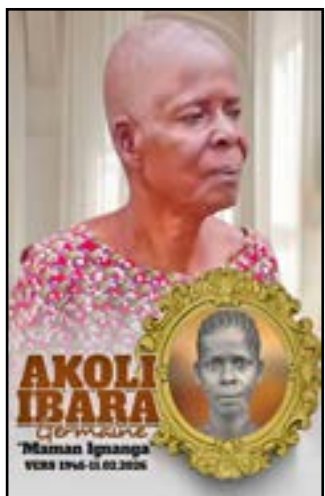
Quand faut-il consulter ?

La psychologue a indiqué qu'il convient de consulter lorsque la souffrance devient envahissante et altère le fonctionnement quotidien: troubles du sommeil, perte d'appétit, difficultés professionnelles ou affectives. À ce stade, il ne s'agit plus d'un mal à interpréter, mais d'un mal à soigner. « Une voiture a droit à un contrôle technique. Pourquoi pas vous ? » La consultation doit ainsi être envisagée comme un acte de prévention et de responsabilité. Les échanges ont mis en lumière la souffrance au travail, marquée par une exigence permanente de performance qui masque souvent la détresse individuelle. Basilia a plaidé pour la création d'espaces d'écoute et pour un management fondé sur l'empathie. Sur le pardon après un abus, elle a rappelé que la guérison ne peut dépendre uniquement d'un geste de l'autre. En matière conjugale, elle a estimé qu'il est possible de réapprendre à aimer en travaillant sur les blessures anciennes. Elle a enfin cité les signes majeurs de la dépression: isolement, troubles du sommeil, perte d'intérêt et fatigue persistante. Un message de responsabilité In fine, Basilia a distingué pratiques traditionnelles et psychothérapie scientifique, fondée sur des travaux validés et une éthologie stricte. L'enjeu, selon elle, est de savoir quand la tradition atteint ses limites et doit laisser place au soin psychique. Son appel final a souligné que reconnaître sa souffrance relève d'une responsabilité envers soi-même. « Plus tôt on consulte, mieux c'est. Mais il n'est jamais trop tard ».

Gaule D'AMBERT

NECROLOGIE

Le Capitaine MBOSSA Jovial, Mme MBOSSA-OKANDZE Esperancia et les enfants MBOSSA (Rosalie, Clartine, Phérole) ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante, grand-mère et belle-mère, AKOLI IBARA Germaine, survenu le mercredi 11 février 2026 à Oyo (Cuvette). Les obsèques auront lieu le samedi 21 février



vrier au village Otali, dans le district d'Ollombo, département de Nkeni-Alima.

Chère mère, repose en paix!

LES CAHIERS DE L'ACAREF

“Le Réseau Facebook au cœur de la constitution institutionnelle...” de Destin Jésus Sondzo Owomeke

Les Cahiers de l'Académie africaine de recherche et d'études francophones et francophiles (ACAREF), volume 7, n° Spécial nouvel an-janvier 2026, tome 1, (Lettres, langues, arts et éducation), sous la direction de Koffi Ganyo Agbefe ont honoré le Congolais, Destin Jésus Sondzo Owomeke, enseignant-chercheur à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en publiant son étude ayant pour titre: “Le Réseau Facebook au cœur de la communication institutionnelle au Congo. Regards sur ses enjeux dans la communication présidentielle”, dans ses pages 52 à 69.

Cette étude tombe à point nommé, car le Congo se dirige droit vers l'organisation de son élection présidentielle.

Dans l'introduction, cette étude relève que, «l'avènement du numérique a révolutionné la communication à l'échelle mondiale. Désormais, là où les médias traditionnels ne parvenaient pas à capter un large public, les nouveaux médias ont percé les frontières. La présente réflexion analyse les apports de nouveaux médias, notamment Facebook dans la communication institutionnelle au Congo. Elle se fixe pour objectif d'examiner les enjeux liés à son utilisation au sein des institutions; en l'occurrence au sein de la Présidence de la République. A partir de l'analyse de contenus dans compte Facebook officiel de la Présidence de la République, l'étude vise à mettre en évidence les forces de ces nouveaux médias sur la visibilité de l'agenda national et international du Président



Destin Jésus Sondzo Owomeke

de la République, le rapprochement de cette institution avec la population. A terme, «les acquis de la sociologie de la communication, nous ont permis d'aboutir aux conclusions selon lesquelles l'utilisation de Facebook dans la communication présidentielle permet de mettre en lumière les actions du Président de la République en faveur de la paix et la cohésion nationale et de l'éducation et la jeunesse ainsi que sa diplomatie climatique. Ce média social permet aussi au département de la communication de toucher un public plus large», selon l'auteur. En conclusion, cette étude «s'est fixée pour objectif de cerner les enjeux de l'utilisation de Facebook au sein de l'institution présidentielle. Nous avons relevé le fait que les réseaux sociaux et particulièrement Facebook supplantent les médias traditionnels dans la communication. Une telle tendance est due au fait que le département de la communication de la présidence de la République veut démocratiser l'information et surtout de permettre aux populations de mieux s'imprégner des actions du Président de la République. Dans ce sens, Facebook se veut être, sur le plan national, levier des actions du Président de la République en faveur de la paix et de l'éducation des jeunes. Les messages du Chef de l'Etat, ses échanges avec les forces vives de la



La couverture des cahiers de l'ACAREF

nation (sages de la Bouenza, de la Lé-koumou, du Niari, etc., la contribution de la sécurité présidentielle et de la justice en faveur de la paix) ainsi, ses actions en faveur de l'éducation sont relayées via la page Facebook officiel de la Présidence avec pour finalité d'informer, de connecter et d'interagir avec les populations. Sur le plan international, ses prises de position diplomatique en faveur de la paix au monde et du climat font écho grâce à la page Facebook de la Présidence. Ainsi Facebook devient un outil de management institutionnel; d'où l'urgence de doter le pays d'un réseau numérique fiable afin de faciliter l'accès à l'information...», souligne Destin Jésus Sondzo Owomeke. L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, séminaires et journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Education, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. Elle est une vitrine de chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones.

Alain-Patrick MASSAMBA

«CONGO CONSULTING SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
Au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: Zone Industrielle, Camp Elf.
Pointe-Noire, République du Congo

TIDEWATER MARINE INTERNATIONAL Inc. SUCCURSALE

Boulevard de Loango, Immeuble Congo Energy Services, Entrée extension du Port Autonome, BP: 1.311
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CHANGEMENT DE REPRESENTANT LEGAL

Par acte du 13 février 2025 portant désignation du Représentant Légal de la succursale **TIDEWATER MARINE INTERNATIONAL INC – Congo Branch** et enregistré le 5 août 2025 à Pointe-Noire sous le n°6060 – **Folio 145/1**, Monsieur **O'DRISCOLL James Patrick**, de nationalité Américaine, a été désigné en qualité de Représentant Légal de la succursale du Congo, en remplacement de Monsieur **William W. SCOTT II**.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire dudit acte sous les numéro **CG-PNR-01-2025-M-06440** du 20 août 2025.

Modification et mise à jour du RCCM de Pointe-Noire en date du 20 août 2025 sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-06444**.

Pour avis.

ORCHESTRE BANTOUS DE LA CAPITALE

Le dernier survivant est le Kinois Nicolas Dicky Baroza

Nicolas Tshilumba Dicky Baroza, le tout premier guitariste-solo de l'orchestre Bantou dès sa création le 15 Août 1959 est encore en vie. Il est âgé de 87 ans. Dans son style, il mélangeait la virtuosité de son frère aîné Emmanuel Baloji Tshilumba «Tino Baroza» et l'électricité de son cousin Nico Kasanda.



Nicolas Tshilumba Dicky Baroza

Qui est Nicolas Tshilumba Dicky Baroza?

Né le 13 novembre 1939 à Matadi, il passe tout son cycle primaire dans cette ville, avant de poursuivre le cycle professionnel en menuiserie industrielle à Léo II (Kinshasa). En 1953, année de la création de l'African jazz, il se désintéresse de la menuiserie et poursuit le chemin emprunté par ses cousins Nico Kasanda, Charles Mwamba et bien sûr son frère aîné Tino Baroza.

C'est d'ailleurs ce dernier qui l'initie à la guitare et au solfège. Très vite Dicky Baroza acquiert un niveau très appréciable. Sa verve et sa violence allaient en faire un guitariste

«jazziste» le plus représentatif de sa génération, avant d'affirmer plus tard ses qualités de «Rumberos» d'imagination mélodique et de virtuosité. 1957, il fait la doublure de son frère Tino Baroza dans l'orchestre Rock-A-Mambo. Puis c'est Essous qui l'attire pour faire partie de la première formation de l'orchestre Bantou, le 15 Août 1959. Il est avec Jacques Dignos Dingari les guitaristes Kinois cofondateurs des Bantous.

Dans cette formation Dicky Baroza se fait remarquer par son travail. Possesseur d'un solide bagage

théorique et technique, il s'impose par son intelligence formelle. Les premiers enregistrements en 1960 sur la marque Ndombe sont un succès: «Una noche», «Luiza», «Quiere», «Patrona de la musica», «Ah que pena», «Nalembi bipale» sont rendus à merveille.

Avril 1960, Dicky Baroza effectue avec les Bantous, la grande tournée de l'Afrique de l'ouest, puis anime les festivités de l'Indépendance du Congo le 15 Août 1960. Tout est à son honneur. 1961, hélas ! Dicky et son accompagnateur Dignos sont remplacés par deux autres kinois : Antoine Nedule Papa Noël et Jacky Mambau. Une volonté assumée par le chef d'orchestre Jean Serge Essous.

Pour la suite, on sait déjà le passage de Dicky Baroza dans l'African Jazz en 1961, suivi d'une longue période de carrière solo, avant de renaître en 2014 avec «Cœur d'Afrique», sa nouvelle formation musicale. Dicky Baroza qui a quitté Kinshasa depuis 2018, évolue avec son petit groupe dans la région de Badundu (RDC).

Clément OSSINONDE

INTERVIEW

Hygnas Embvani parle de son roman: “Le bal des Odyssées”

“Le bal des Odyssées” est un roman écrit par Hygnas Embvani publié aux Editions Spinelle. Pour mieux comprendre son contenu, l'auteur nous a accordé une interview, dans laquelle, il revient en long et en large sur le bien-fondé de son ouvrage.



Hygnas Embvani

***Quelle est la problématique qui vous a conduit à écrire ce livre ?**

******A l'origine j'ai imaginé ce récit pour rendre hommage aux médecins cubains pour leurs interventions héroïques à travers le monde où sauver des vies des populations frappées par de graves épidémies (Ebola, Covid...) est pour eux un idéal très fort. J'ai voulu surtout montrer l'engagement volontariste de Cuba, un pays pauvre qui lorsque la solidarité internationale l'exige est souvent capable de se mobiliser pour fournir au-delà de ce qu'il possède. *Mais, l'Internationalisme cubain semble ne pas être le seul thème que vous abordez.

Comme dans tous mes autres ouvrages, j'ai toujours eu recours à plusieurs sujets que je dois, tel un tisserand, unir pour faire un tout. La vraie difficulté dans cet exercice est de trouver un lien qui permet la construction d'un récit dans lequel tous les thèmes abordés sont à l'image de ces petites rivières qui donnent naissance à de très grands et puissants fleuves. Ici je parle du complexe né de la situation d'esclave ; je parle d'amour, de vol d'enfant, de la solidarité cubaine évidemment, de la maladie d'Ebola, de la lutte des peuples autochtones du Brésil, de géopolitique.

***Dans ce roman, vous faites allusion frontalement à la politique américaine en Afrique que vous qualifiez d'impérialiste.**

Politique impérialiste, vous dites ? Bien évidemment que leur politique en Afrique ne peut être qualifiée autrement puisque les faits parle d'eux-mêmes. Vous connaissez la relation singulière qui lie les USA au Libéria. Lorsque ce pays d'Afrique de l'Ouest avait été durement frappé par le virus Ebola, un virus encore plus mortel que le covid 19, en réponse à l'appel au secours lancé par le gouvernement de Monrovia, les Etats-Unis d'Amérique au lieu d'envoyer des médecins, des infirmiers, un personnel de santé qualifié, comme l'avait fait le gouvernement cubain

pour venir sauver des vies, avaient préféré envoyer des militaires au Libéria qu'ils avaient placés sous la direction de l'Africom.

***Parlant des liens entre toutes ces histoires que vous avez exploitées, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cette histoire de vol d'enfant ?**

******Les enfants échangés à la maternité ont parfois fait les grands titres des journaux télévisés ou de la presse écrite. Dans ce roman il ne s'agit pas d'enfants échangés mais d'enfant volé à la maternité dans le cadre d'une opération minutieusement préparée par une bande organisée.

***D'où vous est-il venu l'idée de traiter la question des Autochtones du Brésil menacés par la déforestation ?**

******Avoir abordé la question des décisions dont les tribus indiennes du Brésil sont victimes n'est pas une affaire de noblesse mais de justice uniquement. Ces tribus qui vivent dans les forêts brésiliennes, sur leurs terres ancestrales sont les victimes de spoliation de ces terres suite à des décisions de gouvernements qui sont sous la coupe des lobbies de l'agro-industrie. Ce n'est pas en réalité pour interpeller l'opinion internationale, puisque celle-ci ne veut plus rien dire, que j'ai abordé ce sujet dans ce livre mais pour célébrer la lutte héroïque de ces peuples.

***Votre récit est un très beau voyage qui donne envie de faire le même périple que nos héros du livre. Est-ce une histoire vécue ?**

******Sûrement pas. Je n'ai pas le pied marin. Et ça, j'en ai la certitude depuis une sortie que j'avais excursion en bateau dans les îles Palomino pour aller observer les otaries. La sortie en mer n'avait duré que quatre et pourtant je suis rentré de là avec un estomac entièrement vidé après avoir enregistré la plus grande peur



La couverture du livre

de ma vie parce que j'étais sûr que les très hautes vagues que produisait un océan pourtant dit pacifique dépassaient mon entendement.

***Lorsque Samy et Aldo se rencontrent sur les terres de la Jaragua dans le Tekoha d'Ytu soupçonnent-ils très vite qu'ils ont le lien de sang ?**

******C'est difficile à dire. Mais, ce qui est sûr c'est qu'ils ont dû penser qu'il existe entre eux quelque chose d'étrange qui les lie et qui ne peut être expliquée que par la génétique, à moins que ces deux croyants chrétiens n'aient pensé qu'une telle ressemblance entre eux puisse être la preuve irréfutable de l'existence de Dieu.

***A quel moment et comment Aldo apprend-il que Samy et lui n'étaient pas que les simples sosies, mais deux vrais frères jumeaux ?**

******Le hasard fait bien les choses parfois. Alors que depuis son arrivée à Monrovia Aldo peine à dénouer ce nœud celtique que constitue son lien à Samy, il va recevoir des vieilles correspondances que Sora a découvertes dans le grenier de ses défunts parents et qu'elle lui a faites parvenir. Et là, la surprise est grande. Le jeune homme va découvrir sa vraie identité, ses vraies origines et qu'il avait fait l'objet d'un trafic entre deux couples.

***Avez-vous un autre projet d'écriture en cours ?**

******J'ai commencé à écrire sur un sujet qui m'avait effleuré l'esprit, au hasard du chemin: c'était au cours de la saison d'été 2022. L'idée est d'écrire un roman qui met en scène une jeune étudiante qui tombe amoureuse de son professeur de biologie beaucoup plus âgé qu'elle. Aujourd'hui, je suis beaucoup avancé sur l'écriture de ce roman.

Propos recueillis par
Pascal NGALIBO-YALA

FOOTBALL

Sur l'autel des mésententes

Alors que les éliminatoires de la CAN U17 zone UNIFFAC (Union des fédérations de football d'Afrique centrale) battent leur plein à Kinshasa (RDC) depuis le 18 février 2026, le Congo brille par son absence. Lundi 16 février, dans une communication officielle détaillée, la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a précisé les contours de l'auto-exclusion du pays et exprimé son incompréhension de n'avoir pas été associée aux préparatifs de cette campagne. Pilule difficile à avaler. Selon le comité exécutif de la FECOFOOT, l'absence d'un championnat national, consécutive à la fermeture des stades par le ministère en charge des sports, a constitué un sérieux obstacle à toute sélection rigoureuse des joueurs des Diables-Rouges U-17. Lors d'une précédente session du Comité exécutif, a révélé l'instance dirigeante du football congolais, «le sélectionneur national avait lui-même reconnu cette difficulté. Contre toute attente, le même sélectionneur a mis en place une équipe en vue de participer à ce tournoi».

La situation s'est compliquée, après. Le 14 février 2026, le Directeur général des Sports a demandé à la Fédération d'enregistrer 21 joueurs retenus pour cette



Ils sont absents au tournoi zonal de Kinshasa

campagne de Kinshasa dans le système CMS de la CAF, en y joignant leurs passeports. Trop tard, malheureusement ! «Le système d'enregistrement avait été fermé le 10 février 2026 à minuit, heure du Caire», a expliqué la FECOFOOT.

Au-delà de la fermeture du système CMS de la CAF, plusieurs documents obligatoires manquaient dans le dossier transmis par le Directeur général des sports à la FECOFOOT, entre autres: Evaluation médicale pré-compétition (PCM) + formulaire; photo format d'identité de chaque joueur ; licences locales ; déclaration de consentement aux tests PCR et anti-dopage ; pré-test de l'IRM pour le contrôle de l'âge, qualification du staff technique selon les normes de la CAF. Par ailleurs, a indi-

qué la FECOFOOT, «sur les 21 joueurs proposés, 12 n'étaient pas enregistrés dans FIFA Connect, cinq ont présenté des renseignements contradictoires entre les informations figurant sur leurs passeports et celles enregistrées dans le système. Seuls quatre joueurs auraient pu être déclarés éligibles».

La FECOFOOT a dit regretter vivement la non-participation des Diables-Rouges U-17 à cette compétition et déplore le fait de n'avoir pas été associée à l'élaboration du dossier y relative. Elle invite à une réflexion sérieuse, en tirant les leçons de cette situation «dans l'intérêt du football congolais et des jeunes joueurs concernés».

**Darchevie KETTE
BONAZEBI (Stagiaire)**

NAISSANCE

Lekis-ball, nouvelle discipline sportive au Congo

Le paysage sportif congolais s'enrichit d'une nouvelle discipline avec le lancement du Lekis-ball, version modernisée du jeu traditionnel de l'enfance appelé «jeu de Likolo». Ce sport a été officiellement présenté le 8 février 2026 au gymnase Maxime Matsima de Brazzaville.

«C'est le sport de notre enfance. On y jouait déjà, mais sans règles modernes. Aujourd'hui, le jeu de Likolo a été structuré, codifié. C'est ce qui fait toute la différence», a confié un joueur congolais, Resch Lounianga.

L'événement a suscité un vif intérêt auprès des amateurs de sport et de la jeunesse. Cette première historique a été marquée par un match test opposant l'équipe congolaise à celle de la République démocratique du Congo (RDC). La rencontre s'est déroulée dans une ambiance particulière, en présence de la représentante du ministère en charge des Sports, du président de la Fédération internationale de Lekis-ball, du président de l'Association congolaise de Lekis-ball, ainsi que de plusieurs acteurs du monde sportif.

Un geste symbolique a consacré l'entrée officielle de la discipline: le président de la Fédération internationale, M. Ben Kengue Kembal, a remis le drapeau bleu de la Fédération au président de l'Association congolaise, M. Roméo Nianga, marquant ainsi l'implantation officielle du Lekis-ball au Congo.

La nouvelle discipline a été présentée en marge d'une formation intensive de trois jours des jeunes joueurs congolais, assurée par l'équipe de la RDC. «Trois jours de formation et ils jouent déjà comme des professionnels. Ils ont



Le but du jeu, c'est de faire passer la balle entre coéquipiers et d'empêcher l'adversaire de la récupérer ou de la faire tomber

montré du sérieux et de la volonté. Trois ou quatre mois plus tard, ils seront peut-être les meilleurs du monde», a déclaré avec optimisme Roméo Nianga, à l'issue de la phase d'apprentissage. Malgré la victoire de la RDC sur le score de 19 à 6 lors du match test, le président de l'Association a insisté sur l'importance de l'apprentissage et de la discipline: «La jeunesse congolaise a répondu présente. En seulement trois jours, ils ont appris, se sont engagés et ont montré un véritable dévouement. Sur le terrain, vous l'avez vu vous-même, ils n'ont pas été ridiculisés par la RDC, pourtant très avancée dans ce sport. C'est une grande satisfaction.»

Concernant les défis financiers pour développer le Lekis Ball au Congo, M. Nianga a indiqué: «Dans le sport, on ne triche pas, on travaille. Dès demain, nous mettons en place des programmes d'entraînement stricts, suivis par moi-même et mon équipe. Je suis convaincu que dans trois à quatre semaines, la République du Congo atteindra,

voire dépassera, le niveau actuel de la RDC en Lekis Ball.»

Le président de la Fédération internationale de Lekis Ball, M. Ben Kengue Kembal, a également salué l'engagement des jeunes Congolais: «Quand j'ai vu ces jeunes jouer après seulement trois jours, j'ai été impressionné. Avec trois ou quatre mois de travail, ils pourraient devenir parmi les meilleurs au monde. Aujourd'hui, le Lekis Ball est présent dans 15 pays, et notre objectif est clair: structurer, former et viser l'intégration olympique d'ici 2040.»

À la fin de la rencontre, les jeunes Congolais ont reçu les équipements essentiels Motopi (ballon) et Chitunga (panier) pour poursuivre les entraînements. L'événement marque un tournant historique pour le sport congolais, porté par une jeunesse engagée et une volonté de structuration, tout en ouvrant la voie à une reconnaissance internationale du Lekis Ball.

**D. K. B.
(Stagiaire)**

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA NOTAIRE

46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville

E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com/ BP: 1542/ Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

«MISTRAL BET»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) Au capital
d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA

Siège social: 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande
de l'ARC 1^{er} étage Centre-Ville - Brazzaville

CESSIONS DES PARTS SOCIALES MIS A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du neuf septembre deux mil vingt-cinq (09/09/2025) reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant Procès-Verbal de Décisions Extraordinaires de l'Associé Unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «MISTRAL BET», enregistrés aux recettes des Impôts de la Plaine, le quinze septembre deux mil vingt-cinq (15/09/2025), sous folio 161/29 n°4980, il a été constaté la cession des Parts Sociales, le Changement de Gérant et la Mise à Jour des Statuts comme suit:

1. Cession des Parts Sociales

Cédant: Monsieur GOMA Yvon Brice;

Cessionnaire: Mademoiselle MBAH Emmerencia Frinwie;

2. Changement de Gérant

Ancien gérant: Monsieur GOMA Yvon Brice;

Nouvelle gérante: Mademoiselle MBAH Emmerencia Frinwie;

3. Mise à Jour des Statuts de:

La Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «MISTRAL BET»

Mentions modificatives ont été portées en conséquence au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville (RCCM) sous le n° CG-BZV-01-2025-M-14050 du seize septembre deux mil vingt-cinq (16/09/2025)

Le Notaire
Me Ch. J. LOCKO-MAFINA

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA NOTAIRE

46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville — Brazzaville

E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com/ BP: 1542/ Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«MARIPOSA»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA

Siège social: 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du premier décembre deux mil vingt-cinq (1^{er}/12/2025), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «MARIPOSA», enregistrés aux recettes des Impôts de la Plaine, le sept janvier deux mil vingt-six (07/01/2026), sous folio 003/12 n°0080, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «MARIPOSA»,

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Siège social: 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)

Objet social:

- La conception, la production, la promotion, l'exploitation et la diffusion de tous spectacles et événements culturels;

- L'organisation d'activités de loisirs et de divertissements pour enfants et adultes;

- L'exportation et la gestion de salles de spectacle, de cinéma et d'espaces événementiels;

- La location d'espaces pour l'organisation d'événements familiaux tels que: mariages, anniversaires, retraits de deuils, baptêmes et autres cérémonies;

- L'organisation d'événements et de manifestations connexe;

- Participation dans toutes sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, poursuivant un objet similaire ou connexe, par tous moyens légaux, notamment sous forme d'apports, de prises de participation, de fusion ou de groupement.

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA.

Immatriculation: La SARLU «MARIPOSA» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2026-B13-00057 du seize janvier deux mil vingt-six (16/01/2026).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Gérant: Il a été désigné une gérante pour la Société.

POUR AVIS
Me Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

BANQUE POSTALE DU CONGO

Lancement du crédit Mwasi Telema, pour booster l'entrepreneuriat féminin

La Banque Postale du Congo (BPC) a procédé mardi 10 février dernier à Brazzaville, au lancement officiel du crédit Mwasi Telema en partenariat avec le FIGA, un produit financier innovant dédié à renforcer l'autonomisation des femmes entrepreneurs du Congo. La cérémonie, présidée par Dieudonné Madiélé, directeur de cabinet de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, a réuni autorités administratives, partenaires techniques et financiers, bénéficiaires et acteurs du secteur privé, dans une ambiance marquée par l'engagement et l'espoir.

Le directeur de cabinet de la ministre des PME, Dieudonné Madiélé a salué l'aboutissement d'un programme «attendu depuis longtemps». Il a insisté sur la portée structurante de l'initiative, qui «ne constitue pas une simple initiative isolée» mais s'inscrit dans «une avancée majeure et structurante de notre engagement institutionnel en faveur de l'inclusion socio-économique des femmes». Selon lui, l'entrepreneuriat féminin représente «l'un des piliers fondamentaux d'une croissance nationale à la fois durable, équitable et compétitive», en cohérence avec le programme gouvernemental. Le représentant du ministère a également rendu hommage au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso pour son en-

crédit, exigences de garanties classiques, manque d'accompagnement structuré. «Mwasi Telema, a-t-il ajouté, vise à lever ces barrières et à offrir aux femmes les outils nécessaires pour réussir durablement dans le monde des affaires».

Trois axes structurants

Le premier concerne l'accès au crédit. La BPC propose un financement à un taux préférentiel de 8 %, sans exigence de garantie classique. Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) couvre 80 % du risque, la banque assumant les 20 % restants. «Ce choix traduit notre volonté de lever les barrières traditionnelles à l'accès au crédit et notre confiance dans la capacité des femmes à gérer efficacement leurs pro-



Dieudonné Madiélé (à d.) et Calixte Médard Tabangoli



Calixte Médard Tabangoli



Pendant la réunion de lancement

elle a assuré : «La confiance que vous nous avez faite demeure, nous ne vous décevrons pas».

Elle a conclu sur une note combative : «Nous sommes des battantes, des guerrières de l'entreprise et nous sommes tenues au succès».

Une ambition nationale

Au-delà de l'émotion et des annonces, la cérémonie a mis en lumière une ambition claire : faire émerger au Congo des femmes cheffes d'entreprises fortes, structurées et compétitives. Pour le directeur général de la Banque Postale du Congo, «lorsque les femmes prospèrent, c'est toute la nation qui en bénéficie».



Les premières bénéficiaires du crédit Mwasi Telema



Photo de famille

gagement constant en faveur des réformes économiques et sociales.

Un produit financier adossé à une vision stratégique

Dans son allocution, le directeur général de la Banque Postale du Congo Calixte Médard Tabangoli, a quant à lui longuement détaillé l'architecture et les ambitions du Crédit Mwasi Telema. «Mwasi Telema, qui se traduit par «Femme forte», est une solution de financement novatrice, pensée pour soutenir les femmes entrepreneurs à chaque étape de leur parcours», a-t-il déclaré.

Le dirigeant a rappelé que les femmes jouent un rôle essentiel dans l'économie congolaise, mais qu'elles se heurtent encore à des obstacles persistants : difficultés d'accès au

jets», a fait savoir Calixte Médard Tabangoli.

Le deuxième axe porte sur l'accompagnement comptable et financier. Chaque bénéficiaire profite d'un suivi régulier assuré par le Cabinet conseil juridique et fiscal (CCJF). «Il ne s'agit pas seulement de prêter de l'argent, mais d'assurer la pérennité des entreprises financées», a insisté le directeur général.

Le troisième axe concerne le renforcement des compétences. Des formations en management, leadership, comptabilité, marketing digital, droit et fiscalité sont intégrées au programme. «Nous voulons structurer des entreprises fortes, compétitives et durables», a-t-il précisé.

Pour la Banque Postale du Congo, Mwasi Telema représente également un levier stratégique. «C'est un mo-

teur de croissance rentable, sécurisé et différenciant pour la banque», a déclaré son directeur général, soulignant l'augmentation attendue des revenus, de la base clientèle et de la production de crédits.

Un accompagnement juridique et financier structuré

Au nom du Cabinet conseil juridique et fiscal, M. Ebara a salué «une initiative forte et porteuse de sens». Il a rappelé que le produit «n'est pas simplement un mécanisme de financement» mais «une opportunité concrète offerte aux femmes de notre pays pour développer leurs activités et renforcer leur autonomie financière».

Le CCJF s'est engagé à fournir une assistance gratuite aux bénéficiaires, incluant des formations en gestion comptable

et financière ainsi qu'un suivi personnalisé. «Une cellule interne de suivi sera mise en place afin d'assurer un accompagnement régulier des bénéficiaires», a-t-il annoncé, en insistant sur la nécessité d'anticiper les difficultés et de garantir une utilisation optimale des fonds.

Des partenaires mobilisés La réussite du programme repose également sur un écosystème de partenaires. La fondation Burotop, par la voix de Romaine Gangoye, a annoncé un appui concret : «Burotop s'engage dans le projet en offrant 7 ordinateurs portables aux 7 bénéficiaires du programme».

De son côté, Congo Télécom, représenté par Mme Essima Lekoundzou, a souligné que Mwasi Telema «porte une vision dans laquelle la femme entrepreneure est reconnue

comme une actrice clé du développement économique». Elle a réaffirmé le soutien de son institution afin que «ces premières bénéficiaires ouvrent la voie à un mouvement plus large».

Le témoignage engagé des bénéficiaires

Moment fort de la cérémonie, le témoignage de Mme Eliane Bikambidi, l'une des bénéficiaires, a suscité une vive émotion. Au nom des femmes sélectionnées, elle a exprimé sa gratitude envers la Banque Postale et l'Etat pour «cette initiative ô combien louable (...)». Ce n'est pas seulement un prêt bancaire, mais un accompagnement global, a-t-elle affirmé, évoquant les formations et masterclasses dont les bénéficiaires ont déjà profité. Consciente de la responsabilité qui leur incombe,

En lançant officiellement le Crédit Mwasi Telema, la Banque Postale du Congo ouvre une nouvelle page de son engagement en faveur de l'inclusion financière. Plus qu'un produit bancaire, il s'agit d'un programme intégré qui associe financement, garantie, formation, accompagnement juridique et appui matériel.

La première promotion, composée de sept entrepreneures, apparaît ainsi comme la vitrine d'un modèle appelé à s'étendre. Ainsi que l'a souligné Dieudonné Madiélé, elles sont «les ambassadrices d'un modèle nouveau». A travers Mwasi Telema, la Banque Postale du Congo affirme sa volonté de conjuguer performance économique et impact social. Un pari ambitieux, mais assumé : placer la femme entrepreneure au cœur du développement durable et inclusif du Congo.